

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES - JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 33
Tuesday, May 9, 2023

Second Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 33
le mardi 9 mai 2023

Deuxième session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Tuesday, May 9, 2023

Election Returns Tabled	1
Government Motions re Business of House Hon. Mr. Holder.....	1
New Members Presented	1
Introduction of Guests Hon. Mr. Allain, Mrs. F. Landry, Ms. Thériault	2
Mrs. F. Landry	3
Statements on the Coronation of the King Hon. Mr. Holder.....	3
Ms. Holt, Mr. Coon.....	4
Statements of Condolence and Congratulation Hon. Ms. Green.....	4
Mr. Mallet	5
Hon. Mrs. Johnson, Mr. LePage	6
Statements by Members Ms. Holt, Mr. Coon.....	7
Mr. Cullins, Mr. M. LeBlanc	8
Mr. K. Arseneau, Mrs. Bockus	9
Mr. Losier, Ms. Mitton	10
Mr. Turner, Mr. Coon	11
Introduction of Guests Mrs. F. Landry	12
Oral Questions Health Care Ms. Holt, Hon. Mr. Fitch.....	12
Government Contracts Mr. Legacy, Hon. Mr. Steeves	15
Physicians Mr. McKee, Hon. Mr. Holder, Hon. Mr. Fitch.....	17
Schools Mrs. F. Landry, Hon. Mr. Hogan	21
Mr. Coon, Hon. Mr. Hogan	22
Ms. Holt, Hon. Mr. Hogan	23
Health Care Ms. Holt, Hon. Mr. Fitch.....	24
Nurses Ms. Holt, Hon. Mr. Fitch.....	26
Statements by Ministers Hon. Ms. Scott-Wallace	27
Ms. Thériault, Ms. Mitton	28
Hon. Mr. Austin	29
Mr. J. LeBlanc, Mr. K. Arseneau	30

TABLE DES MATIÈRES

le mardi 9 mai 2023

Dépôt du rapport de scrutin	1
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre L'hon. M. Holder	1
Présentation de nouveaux députés	1
Présentation d'invités L'hon. M. Allain, M ^{me} F. Landry, M ^{me} Thériault	2
M ^{me} F. Landry	3
Déclarations au sujet du couronnement du roi Charles III L'hon. M. Holder	3
M ^{me} Holt, M. Coon.....	4
Déclarations de condoléances et de félicitations L'hon. M ^{me} Green	4
M. Mallet	5
L'hon. M ^{me} Johnson, M. LePage	6
Déclarations de députés M ^{me} Holt, M. Coon	7
M. Cullins, M. M. LeBlanc	8
M. K. Arseneau, M ^{me} Bockus	9
M. Losier, M ^{me} Mitton	10
M. Turner, M. Coon.....	11
Présentation d'invités M ^{me} F. Landry	12
Questions orales Soins de santé M ^{me} Holt, l'hon. M. Fitch	12
Contrats du gouvernement M. Legacy, l'hon. M. Steeves	15
Médecins M. McKee, l'hon. M. Holder, l'hon. M. Fitch	17
Écoles M ^{me} F. Landry, l'hon. M. Hogan	21
M. Coon, l'hon. M. Hogan	22
M ^{me} Holt, l'hon. M. Hogan	23
Soins de santé M ^{me} Holt, l'hon. M. Fitch	24
Personnel infirmier M ^{me} Holt, l'hon. M. Fitch.....	26
Déclarations de ministres L'hon. M ^{me} Scott-Wallace.....	27
M ^{me} Thériault, M ^{me} Mitton	28
L'hon. M. Austin	29
M. J. LeBlanc, M. K. Arseneau.....	30

Statements by Ministers (contd)	
Hon. Mr. Holder.....	31
Ms. Holt, Mr. K. Arseneau.....	32

Committee Reports	
Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy.....	33

Bills—Introduction and First Reading	
No. 38, <i>An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act</i>	
Hon. Mr. Steeves.....	34
No. 39, <i>An Act Respecting the Regional Health Authorities</i>	
Hon. Mr. Fitch.....	34
No. 40, <i>Health Facilities Act</i>	
Hon. Mr. Fitch.....	34
No. 41, <i>An Act Respecting Holdback Trust Accounts</i>	
Hon. Mr. Flemming.....	36
No. 42, <i>Construction Prompt Payment and Adjudication Act</i>	
Hon. Mr. Flemming.....	36
No. 43, <i>An Act to Amend the Legislative Assembly Act</i>	
Hon. Mr. Flemming.....	36
No. 44, <i>An Act Respecting the Demise of the Crown</i>	
Hon. Mr. Flemming.....	36
No. 45, <i>Local Governance Commission Act</i>	
Hon. Mr. Allain.....	37
No. 46, <i>Education Act</i>	
Hon. Mr. Hogan.....	37
No. 47, <i>Livestock Health Act</i>	
Hon. Mrs. Johnson.....	38
No. 48, <i>An Act to Amend the Order of New Brunswick Act</i>	
Hon. Mr. G. Savoie.....	38

Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. G. Savoie.....	38

Lieutenant-Governor	
Her Honour's Message.....	38

Bills—Introduction and First Reading	
No. 49, <i>An Act Respecting the Executive Council Act and the Legislative Assembly Act</i>	
Hon. Mr. G. Savoie.....	39

Bills	
No. 50, <i>Supplementary Appropriations Act 2021-2022 (1)</i>	
No. 51, <i>Appropriations Act 2023-2024</i>	
Introduction and First Reading.....	39
Second Reading.....	40
Third Reading.....	40

Déclarations de ministres (suite)	
L'hon. M. Holder.....	31
M ^{me} Holt, M. K. Arseneau.....	32

Rapports de comité	
Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires.....	33

Projets de loi—Dépôt et première lecture	
N ^o 38, <i>Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants</i>	
L'hon. M. Steeves.....	34
N ^o 39, <i>Loi concernant les régies régionales de la santé</i>	
L'hon. M. Fitch.....	34
N ^o 40, <i>Loi sur les établissements de santé</i>	
L'hon. M. Fitch.....	34
N ^o 41, <i>Loi concernant les comptes de retenue de garantie en fiducie</i>	
L'hon. M. Flemming.....	36
N ^o 42, <i>Loi sur les paiements rapides et les règlements des différends dans le secteur de la construction</i>	
L'hon. M. Flemming.....	36
N ^o 43, <i>Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative</i>	
L'hon. M. Flemming.....	36
N ^o 44, <i>Loi concernant la transmission de la Couronne</i>	
L'hon. M. Flemming.....	36
N ^o 45, <i>Loi sur la Commission de la gouvernance locale</i>	
L'hon. M. Allain.....	37
N ^o 46, <i>Loi sur l'éducation</i>	
L'hon. M. Hogan.....	37
N ^o 47, <i>Loi sur la santé du bétail</i>	
L'hon. M ^{me} Johnson.....	38
N ^o 48, <i>Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick</i>	
L'hon. M. G. Savoie.....	38

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie.....	38

Lieutenant-gouverneure	
Message de Son Honneur.....	38

Projets de loi—Dépôt et première lecture	
N ^o 49, <i>Loi concernant la Loi sur le Conseil exécutif et la Loi sur l'Assemblée</i>	
L'hon. M. G. Savoie.....	39

Projets de loi	
N ^o 50, <i>Loi supplémentaire de 2021-2022 (1) portant affectation de crédits</i>	
N ^o 51, <i>Loi de 2023-2024 portant affectation de crédits</i>	
Dépôt et première lecture.....	39
Deuxième lecture.....	40
Troisième lecture.....	40

Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. G. Savoie	40

Bills—Second Reading

No. 33, <i>An Act to Amend the Motor Vehicle Act</i>	
Debated	40
Second Reading	44
No. 34, <i>An Act Respecting Highway Safety</i>	
Debated	44
Second Reading	46
No. 35, <i>An Act to Amend the Building Code Administration Act</i>	
Debated	47
Second Reading	49
No. 24, <i>Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales</i>	
Debated	49
Second Reading	51

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. G. Savoie	40

Projets de loi—Deuxième lecture

N° 33, <i>Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur</i>	
Débat	40
Deuxième lecture	44
N° 34, <i>Loi concernant la sécurité routière</i>	
Débat	44
Deuxième lecture	46
N° 35, <i>Loi modifiant la Loi sur l'administration du Code du bâtiment</i>	
Débat	47
Deuxième lecture	49
N° 24, <i>An Act to Amend the Business Corporations Act</i>	
Débat	49
Deuxième lecture	51

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

Second Session of the 60th Legislative Assembly, 2022-2023

Speaker: Hon. Bill Oliver

Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, K.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraget	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	Hon. Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, K.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(PC)	Hon. Réjean Savoie
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, K.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Mike Dawson
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) Green Party of New Brunswick

(I) Independent

(L) Liberal Party of New Brunswick

(PC) Progressive Conservative Party of New Brunswick

CIRCONSCRIPTIONS

Deuxième session de la 60^e législature, 2022-2023

Président : L'hon. Bill Oliver

Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(PC)	L'hon. Réjean Savoie
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Susan Holt
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	L'hon. Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Richard Losier
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PC)	L'hon. Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(I)	Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les-Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(PC)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Mike Dawson
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	L'hon. Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Marco LeBlanc
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(I) *Indépendant*

(L) *Parti libéral du Nouveau-Brunswick*

(PC) *Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick*

(PV) *Parti vert du Nouveau-Brunswick*

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, K.C. / c.r.	Attorney General, Minister of Justice / procureur général, ministre de la Justice
Hon. / l'hon. Kris Austin	Minister of Public Safety / ministre de la Sécurité publique
Hon. / l'hon. Jeff Carr	Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Social Development, Minister responsible for the Economic and Social Inclusion Corporation / ministre du Développement social, ministre responsable de la Société d'inclusion économique et sociale
Hon. / l'hon. Bill Hogan	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister of Aboriginal Affairs, Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration / ministre des Affaires autochtones, ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change / ministre de l'Environnement et du Changement climatique
Hon. / l'hon. Réjean Savoie	Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Bruce Fitch	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Jill Green	Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Housing / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable du Logement
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace	Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes
Hon. / l'hon. Mike Holland	Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie
Hon. / l'hon. Glen Savoie	Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 33
Assembly Chamber,
Tuesday, May 9, 2023.

Jour de séance 33
Chambre de l'Assemblée législative
le mardi 9 mai 2023

13:04

(The House met at 1:04 p.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

(La séance est ouverte à 13 h 4 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prayers.)

Prière.)

Dépôt du rapport de scrutin

(**Le président**, conformément au paragraphe 96(5) de la *Loi électorale*, dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du scrutin des élections partielles tenues le 24 avril 2023 dans la province du Nouveau-Brunswick.

Election Returns Tabled

(**Mr. Speaker**, pursuant to subsection 96(5) of the *Elections Act*, laid upon the table of the House the return of votes polled in the by-election held in New Brunswick on April 24, 2023.

Mr. Speaker, pursuant to subsection 96(5) of the *Elections Act*, laid upon the table of the House the return of votes polled in the by-election for the province of New Brunswick held on April 24, 2023.)

Le président, conformément au paragraphe 96(5) de la *Loi électorale*, dépose sur le bureau de la Chambre le rapport du scrutin des élections partielles tenues le 24 avril 2023 dans la province du Nouveau-Brunswick.

Government Motions re Business of House

(**Hon. Mr. Holder** moved, seconded by **Hon. Mr. G. Savoie**, that the said returns be entered in the Journals of the House.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

(**L'hon. M. Holder**, appuyé par **l'hon. M. G. Savoie**, propose que le rapport soit consigné au Journal de la Chambre.

Mr. Speaker, having read the motion, put the question, and the motion was carried.)

Le président donne lecture de la motion et met la question aux voix ; la motion est adoptée.)

Présentation de nouveaux députés

(**M. McKee** escorte les nouveaux députés, M^{me} Holt, M. Losier et M. M. LeBlanc, près du bureau de la Chambre.)

New Members Presented

(**Mr. McKee** escorted the newly elected members, Ms. Holt, Mr. Losier, and Mr. M. LeBlanc, to a place beside the Clerk's table.)

M. McKee : Merci, Monsieur le président. J'ai l'honneur de vous présenter Susan Holt, députée de la circonscription électorale de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore ; Richard Losier, député de la circonscription électorale de Dieppe, et Marco LeBlanc, de la circonscription électorale de Restigouche-Chaleur.

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. I am honoured to introduce to you Susan Holt, from the electoral district of Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, Richard Losier, from the electoral district of Dieppe, and Marco LeBlanc, from the electoral district of Restigouche-Chaleur.

Mr. Speaker, they have taken the oath and signed the roll and now claim the right to take their seats.

Mr. Speaker: Permission granted.

It is a pleasure to see the seats filled.

Introduction of Guests

Hon. Mr. Allain: Thank you, Mr. Speaker. I just want to say a big hi to Joel Eastwood. He is the pastor at the Emmanuel Baptist Church. He is the chair of the Mountain View Parent School Support Committee and is also chair of the Irishtown Community Centre. Joel, welcome to the people's House.

13:10

M^{me} F. Landry : Merci, Monsieur le président.

I would like to welcome Connie Keating, President of the New Brunswick Teachers' Association.

Je souhaite également la bienvenue à Nathalie Brideau, présidente de l'Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick.

They are copresidents of the New Brunswick Teachers' Federation. As you are aware, teachers across New Brunswick have been involved in a mobilization campaign in the past five weeks to draw attention to the state of education in the province as well as to teachers' working conditions and current negotiations. I participated in two rallies, as did many of my colleagues. We completely agree with you. It is time to stabilize the education system.

Soyez les bienvenus.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, nous avons plusieurs invités dont nous voudrions souligner la présence, à commencer par notre ancien président, Daniel Guitard, qui est maintenant maire, et sa femme, Diane. C'est un plaisir pour nous de vous voir ici, à la Chambre. On s'ennuie de vous. Il y a aussi Denis Landry, qui est un ancien collègue, député et ministre, ainsi qu'un ancien chef intérimaire. Sa femme Johanne

Bon, Monsieur le président, les parlementaires ont prêté serment, ont signé le rôle et réclament maintenant le droit de siéger.

Le président : Permission accordée.

C'est un plaisir de voir les places comblées.

Présentation d'invités

L'hon. M. Allain : Merci, Monsieur le président. Je tiens simplement à saluer chaleureusement Joel Eastwood. Il est pasteur de l'église baptiste Emmanuel. Il est président du comité parental d'appui à l'école de la Mountain View School et président du Irishtown Community Centre. Joel, bienvenue à la Chambre du peuple.

Mrs. F. Landry: Thank you, Mr. Speaker.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à Connie Keating, présidente de la New Brunswick Teachers' Association.

I would also like to welcome Nathalie Brideau, president of the Association des enseignantes et des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick.

Les personnes mentionnées sont coprésidentes de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick. Comme vous le savez, le personnel enseignant de l'ensemble de la province participe depuis cinq semaines à une campagne de mobilisation visant à attirer l'attention sur l'état de l'éducation dans la province, ainsi que sur leurs conditions de travail et les négociations actuelles. J'ai participé à deux rassemblements, comme l'ont fait un grand nombre de mes collègues. Nous sommes tout à fait d'accord avec vous. Il est temps de stabiliser le système d'éducation.

Welcome.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, we would like to acknowledge several guests, starting with our former Speaker, Daniel Guitard, who is now a mayor, and his wife, Diane. We are pleased to see you here in the House. You are missed. There is also Denis Landry, who is a former colleague, member, and minister, as well as a former interim leader. He is accompanied by

l'accompagne. Bienvenue à la Chambre. Cela fait drôle de vous voir dans la tribune. Merci de votre visite.

Il y a également une ancienne collègue, Monique LeBlanc, qui a aussi été députée. Nous nous souviendrons que M^{me} LeBlanc avait déposé une motion dans le but de créer un poste de défenseur de la santé mentale, une chose que nous attendons toujours de la part du gouvernement. Il y a aussi Madeleine Delaney-LeBlanc, une championne de la justice sociale et défenseur des droits des femmes.

Nous voulons souhaiter la bienvenue à toutes ces personnes. Ma collègue va poursuivre avec quelques autres invités, si vous êtes d'accord, Monsieur le président. Alors, je vous souhaite la bienvenue à la Chambre.

M^{me} F. Landry : Merci encore une fois, Monsieur le président. J'ai le grand plaisir de présenter Aldéa Landry, présidente de Landal, avocate et ex-politicienne. Elle a été vice-première ministre, ministre chargée des Affaires intergouvernementales et la responsable de la Francophonie au sein du Cabinet de Frank McKenna. Nous aurions besoin de tout l'après-midi pour dresser la liste de tous ses titres et décorations, Monsieur le président. Donc, nous allons nous arrêter ici. Bienvenue à l'Assemblée législative, Madame Landry.

Statements on the Coronation of the King

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. With the unanimous consent of the House, I have a message from the Premier with respect to the coronation.

Hon. Members: Agreed.

Hon. Mr. Holder: Mr. Speaker, I rise today to mark the coronation of His Majesty King Charles III. Though the King officially began his duties in September, his coronation was held on Saturday and represents a significant moment in the history of Canada and New Brunswick. Our province has a long and rich history of being part of a constitutional monarchy, and we have had the pleasure of welcoming many members of the royal family here to New Brunswick. This tradition will continue later this month when Her Royal Highness The Princess Royal visits the province.

his wife Johanne. Welcome to the House. It is funny to see you in the gallery. Thank you for your visit.

There is also a former colleague, Monique LeBlanc, who was also a member. We will remember that Mrs. LeBlanc had tabled a motion to create a mental health advocate position, which we are still waiting for the government to do. There is also Madeleine Delaney-LeBlanc, a champion of social justice and advocate for women's rights.

We would like to welcome all these people. My colleague will continue with a few other guests, if you agree, Mr. Speaker. Welcome to the House.

Mrs. F. Landry: Thank you again, Mr. Speaker. I am very pleased to introduce Aldéa Landry, President of Landal, lawyer, and former politician. She was Deputy Premier and Minister responsible for Intergovernmental Affairs and La Francophonie in Frank McKenna's Cabinet. We would need all afternoon to list all her titles and honours, Mr. Speaker. So, we will stop there. Welcome to the Legislative Assembly, Mrs. Landry.

Déclarations sur le couronnement du roi

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Avec le consentement unanime de la Chambre, j'ai un message du premier ministre concernant le couronnement.

Des voix : Oui.

L'hon. M. Holder : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour souligner le couronnement de Sa Majesté le roi Charles III. Même si le roi est officiellement entré en fonction en septembre, le couronnement a eu lieu samedi et constitue un moment important dans l'histoire du Canada et du Nouveau-Brunswick. Notre province a une longue et riche histoire en tant que monarchie constitutionnelle, et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nombreux membres de la famille royale ici au Nouveau-Brunswick. La tradition se perpétuera plus tard ce

Coronations are a declaration of our hopes for the future, and the King's first pledge was to continue to serve. "Most importantly of all," as His Royal Highness The Prince of Wales put it, the King "has always understood that people of all faiths, all backgrounds, and all communities deserve to be celebrated and supported".

I pray that we all reflect on that and do everything that we can to follow our King's lead. Mr. Speaker, I invite all my colleagues to join with me today in celebrating the coronation of King Charles III. God save the King. Thank you, Mr. Speaker.

Ms. Holt: Mr. Speaker, on behalf of the official opposition, we congratulate His Majesty King Charles III and Queen Camilla following the historic coronation on May 6, 2023. We offer our warm wishes to His and Her Majesty for a long and prosperous reign, and we look forward to once again welcoming them back to New Brunswick. Thank you.

13:15

Mr. Coon: Mr. Speaker, I was able to attend the ceremony hosted by the Lieutenant-Governor and Her Honour Linda Boyle at Government House here in Fredericton on Saturday to watch the coronation of King Charles III with many, many New Brunswickers.

C'était un bel événement. C'était formidable de voir les gens de toute la province se rassembler pour l'occasion ici, à Fredericton, à la Résidence du gouverneur.

It is my sincere hope that Canada's new head of state, King Charles III, will be able to pay us a visit here in New Brunswick in the very near future. I am sure that we all look forward to that. Thank you, Mr. Speaker.

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. It is with great sadness that I rise today on the passing of Harrison Gilks, who passed away on March 30 at the age of 18 after a hard-fought battle with a rare form of

mois-ci, lorsque Son Altesse Royale la princesse Royale visitera la province.

Les couronnements sont une déclaration de notre espoir pour l'avenir, et la première promesse qu'a faite le roi, c'était de continuer à servir les gens. Comme l'a dit Son Altesse Royale le prince de Galles, ce qui est le plus important, c'est que le roi a toujours compris que les gens de toutes confessions, de tous les horizons et de toutes les communautés méritent d'être célébrés et soutenus.

J'espère que nous réfléchirons tous aux propos mentionnés et ferons tout notre possible pour suivre l'exemple du roi. Monsieur le président, j'invite tous mes collègues à se joindre à moi aujourd'hui pour célébrer le couronnement du roi Charles III. Que Dieu protège le roi. Merci, Monsieur le président.

M^{me} Holt : Monsieur le président, au nom de l'opposition officielle, nous félicitons Sa Majesté le roi Charles III et la reine Camilla à la suite du couronnement historique tenu le 6 mai 2023. Nous leur offrons nos meilleurs voeux pour un long règne prospère, et nous espérons les accueillir de nouveau au Nouveau-Brunswick. Merci.

M. Coon : Monsieur le président, j'ai pu assister à la cérémonie organisée par la lieutenant-gouverneure et S.H. Linda Boyle à la Résidence du gouverneur ici à Fredericton, samedi, pour regarder le couronnement du roi Charles III en compagnie d'un très grand nombre de personnes du Nouveau-Brunswick.

It was a great event. It was amazing to see people from all over the province gather for the occasion here in Fredericton, at Government House.

J'espère sincèrement que le nouveau chef d'État du Canada, le roi Charles III, pourra nous rendre visite très bientôt au Nouveau-Brunswick. Je suis sûr que nous nous réjouissons tous à la perspective d'une telle visite. Merci, Monsieur le président.

Déclarations de condoléances et de félicitations

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. C'est avec une grande tristesse que je prends la parole aujourd'hui au sujet du décès de Harrison Gilks, qui est décédé le 30 mars à l'âge de 18 ans après une lutte

cancer. Harrison touched every life he entered. He was funny, strong, and ambitious and by far one of the bravest 18-year-olds around. He inspired many people in Canada and around the world through his TikToks in which he documented and shared his battle with cancer. The news of Harrison's passing spread near and far, being reported by the United Kingdom's *Daily Mail*, *People* magazine, *Entertainment Tonight*, and many others, including the over 1 600 families who put out hockey sticks on their front porches and posted pictures on Facebook.

He was an amazing athlete, playing hockey for the York North Coyotes and fast-pitch softball for the Fredericton Twins. Harrison was known as a leader both on and off the ball field by those who played with and against him as well as those who had the privilege of coaching him. Not only was he an amazing athlete, but Harrison was also a beloved son, brother, best friend, teammate, and treasured community member. His legacy is one that will live on for many, many years and will continue to inspire. Thank you, Mr. Speaker.

M. Mallet : Monsieur le président, j'ai deux messages de condoléances.

C'est avec tristesse que je me lève à la Chambre pour rendre un dernier hommage à Eugène Beaudin, décédé en mer au large de Miscou, le samedi 6 mai, à l'âge de 58 ans. C'est peu dire que la saison de pêche commence tragiquement, car, malheureusement, la mer ne pardonne souvent pas.

Né à Miscou, Eugène demeurait à Petite-Lamèque. Il était le conjoint de Lorraine Noël. Il laisse dans le deuil ses deux filles, Meghan et Ashley ; la mère de ses enfants, Susie Harper ; ses sœurs ; ses frères, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Eugène était le fils de feu William Beaudin et de feu Stella Wilson.

Également, Monsieur le président, c'est avec tristesse que je me lève à la Chambre pour rendre un dernier hommage à Normand Gilbert Beaudin, décédé en mer au large de Miscou, le samedi 6 mai, à l'âge de 33 ans. Il demeurait sur l'île Lamèque. Il était le conjoint de Jolaine Arseneau.

acharnée contre une rare forme de cancer. Harrison a marqué toutes les personnes qu'il a rencontrées. Il était drôle, fort, ambitieux et, de loin, l'une des personnes de 18 ans les plus courageuses qui soit. Il a inspiré un grand nombre de personnes au Canada et dans le monde grâce à ses vidéos TikTok, dans lesquelles il documentait et racontait sa lutte contre le cancer. La nouvelle du décès de Harrison s'est répandue ici et ailleurs, et a été rapportée par le *Daily Mail* du Royaume-Uni, le magazine *People* et *Entertainment Tonight*, et par bien d'autres médias, et c'est sans compter les plus de 1 600 familles qui ont placé des bâtons de hockey à l'extérieur devant chez elles et ont publié des photos sur Facebook.

Harrison était un athlète extraordinaire, il a joué au hockey pour les York North Coyotes et à la balle rapide pour les Twins de Fredericton. Harrison était connu pour ses qualités de chef sur le terrain et dans la vie de tous les jours tant par ses coéquipiers que par ses adversaires, ainsi que par les personnes qui ont eu le privilège de l'entraîner. Harrison était non seulement un athlète hors pair, mais il était aussi un fils chéri, un frère, un meilleur ami, un coéquipier et un membre estimé de la collectivité. L'héritage qu'il laisse se perpétuera pour de très nombreuses années et continuera à être une source d'inspiration. Merci, Monsieur le président.

Mr. Mallet: Mr. Speaker, I have two messages of condolences.

It is with sadness that I rise in the House to pay a final tribute to Eugène Beaudin, who died at sea off Miscou on Saturday, May 6, at the age of 58. Saying that the fishing season is off to a tragic start is an understatement, because, unfortunately, the sea is often unforgiving.

Born in Miscou, Eugène lived in Petite-Lamèque. He was the partner of Lorraine Noël. He is survived by his two daughters, Meghan and Ashley, the mother of his children, Susie Harper, his sisters, brothers, and many nieces and nephews. Eugène was the son of the late William Beaudin and the late Stella Wilson.

Mr. Speaker, it is also with sadness that I rise in the House to pay a final tribute to Normand Gilbert Beaudin, who died at sea off Miscou on Saturday, May 6, at the age of 33. He lived on Lamèque Island. He was the partner of Jolaine Arseneau.

Normand était le fils de Gilbert Beaudin et de Micheline Clément. Ce n'est pas facile de trouver des mots pour leur apporter du réconfort, car ce n'est pas dans l'ordre des choses de voir son enfant partir en premier.

Outre sa conjointe et ses parents, M. Beaudin laisse dans le deuil son frère, Jessy ; ses deux grands-mères, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines.

Je demande à tous mes collègues parlementaires de se joindre à moi pour présenter nos condoléances aux familles d'Eugène Beaudin et de Normand Gilbert Beaudin, Merci, Monsieur le président

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, de nombreux hommes et femmes de notre province vont chaque année pêcher des fruits de mer que nous apprécions tous. Samedi, nous avons tragiquement perdu deux pêcheurs, décédés après être tombés d'un bateau de pêche au large de Miscou. Eugène Beaudin, 58 ans, et Normand Beaudin, 33 ans, attendaient avec impatience une autre saison de pêche au homard.

Mes pensées vont à la famille et aux amis d'Eugène et de Normand. Nous envoyons des prières de réconfort à ceux qui sont touchés par cette tragédie et des prières de sécurité pour ceux qui sont encore sur les eaux. J'invite mes collègues à la Chambre à prendre un moment pour leur rendre hommage. Merci, Monsieur le président.

13:20

M. LePage : Merci, Monsieur le président. J'ai le privilège de souligner le centenaire d'Émile Thériault. En effet, M. Thériault est né le 9 mai 1923, à Saint-Quentin. Briqueteur et plâtrier pendant plus de 40 ans, Émile a travaillé dans de nombreux hôpitaux, églises, écoles et autres édifices, et ce, partout au nord du Nouveau-Brunswick et en Gaspésie. Avec sa femme, Jacqueline Robichaud, le couple a eu 11 enfants. M. Thériault a désormais une quarantaine de petits-enfants, arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.

J'ai eu le plaisir et le privilège de serrer la main de M. Thériault, samedi dernier, lors d'une fête familiale en son honneur où étaient présentes cinq générations. Quel gentleman, ce M. Thériault. Il est fier de ses racines, fier de sa famille et, croyez-moi, il a encore la

Normand was the son of Gilbert Beaudin and Micheline Clément. It is not easy to find the words to bring them comfort, as it is unnatural to see your child go first.

In addition to his partner and parents, Mr. Beaudin is survived by his brother, Jessy, his two grandmothers, and a number of aunts, uncles and cousins.

I ask all my fellow members to join me in extending our condolences to the families of Eugène Beaudin and Normand Gilbert Beaudin, Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mrs. Johnson: Mr. Speaker, many men and women in our province go fishing each year for the seafood we all enjoy. On Saturday, we tragically lost two fishermen who fell from a fishing boat off Miscou. Eugène Beaudin, 58, and Normand Beaudin, 33, were looking forward to another lobster fishing season.

My thoughts are with the families and friends of Eugène and Normand. We send prayers of comfort to the people affected by this tragedy, and prayers of safety for those still on the water. I invite my colleagues in the House to take a moment to pay tribute to them. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. LePage: Thank you, Mr. Speaker. I have the privilege to mark the centenary of Émile Thériault. Mr. Thériault was born on May 9, 1923, in Saint-Quentin. A bricklayer and plasterer for over 40 years, Émile worked on a number of churches, hospitals, schools, and other buildings throughout northern New Brunswick and in Gaspésie. Married to Jacqueline Robichaud, the couple had 11 children. Mr. Thériault now has some 40 grandchildren, great-grandchildren, and great-great-grandchildren.

I had the pleasure and privilege of shaking Mr. Thériault's hand last Saturday, at a family party in his honour where five generations attended. Mr. Thériault is such a gentleman. He is proud of his roots, proud of his family, and, believe me, he still has

parole facile, une bonne poigne et de l'énergie à revendre.

Monsieur Thériault, mes collègues de l'Assemblée législative et moi vous souhaitons un très joyeux 100^e anniversaire de naissance, de la santé et beaucoup de bonheur. Bon anniversaire de naissance, Monsieur Thériault.

Statements by Members

Ms. Holt: Mr. Speaker, I rise today to thank the people of Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore for the honour and privilege of representing them.

On ne l'appelle pas la baie des Chaleurs pour rien. L'accueil chaleureux qui m'a été réservé s'accompagne de la responsabilité de faire connaître les problèmes des gens de cette circonscription et de faire entendre leur voix.

Maurice, en faveur d'un centre communautaire de soins à Allardville.

Sylvain, who described the need for more day care spaces to support his growing team of employees. Steven, Roxanne, and Eric, who advocated to support long-term care homes and increased wages.

Caroline, de Saint-Isidore, qui souhaite une solution à la crise du logement pour les nouveaux arrivants.

Jim Richardson of Pabineau, who is calling for unity and partnership on green energy developments. Kim and everyone who wants to see action on the mill site now.

I encourage all New Brunswickers to come and visit this gorgeous part of the province, and I offer the people of Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore my service and my love.

Merci beaucoup.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. On behalf of myself and my caucus, I would like to extend warm congratulations to the Leader of the Official Opposition and member for Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, the member for Dieppe, and the member for Restigouche-Chaleur on their

a quick way of speaking, a firm hand, and energy to spare.

Mr. Thériault, my colleagues in the Legislative Assembly and I wish you a very happy 100th birthday, good health and much happiness. Happy birthday, Mr. Thériault.

Déclarations de députés

M^{me} Holt : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour remercier les gens de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore de m'accorder l'honneur et le privilège de les représenter.

There is a reason it is called Chaleur Bay. The warm welcome I was given comes with a responsibility to make constituents' problems known and their voices heard.

Maurice is in favour of a community care centre in Allardville.

Sylvain a souligné l'importance d'un plus grand nombre de places en garderie pour appuyer son équipe grandissante d'employés. Steven, Roxanne et Eric ont plaidé en faveur des foyers de soins de longue durée et d'une augmentation des salaires.

Caroline, from Saint-Isidore, would like the housing crisis for newcomers resolved.

Jim Richardson, de Pabineau, appelle à l'unité et au partenariat en ce qui concerne la mise en valeur de l'énergie verte. Kim et d'autres personnes veulent que des mesures soient prises maintenant sur le site de l'usine.

J'encourage toutes les personnes du Nouveau-Brunswick à visiter cette magnifique région de la province, et j'offre aux gens de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore mes services et mon cœur.

Thank you.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. En mon nom et au nom de mon caucus, j'aimerais féliciter chaleureusement la chef de l'opposition officielle et députée de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, le député de Dieppe et le député de Restigouche-Chaleur pour leur élection. Je tiens à leur offrir mes

election. I want to extend my best wishes as they take their seats as parliamentarians in this House and as representatives of their respective constituencies.

Également, Monsieur le président, je tiens à féliciter Rachel Boudreau, Serge Brideau et Chantal Landry pour avoir mené des campagnes très efficaces.

I invite all the members to join me today in congratulating and welcoming the Leader of the Opposition and her two new caucus colleagues to the Legislative Assembly. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Speaker. Our government is creating housing solutions, as was promised in our 2020 platform. Low-income families, seniors, and people with disabilities as well as women and children will benefit. We are increasing access to affordable housing in inclusive and diverse neighbourhoods.

On May 2, our government hosted a Housing Futures Summit in Saint John. Over 188 stakeholders were in attendance. Participants were asked to identify the top housing priorities for our province and to share creative ideas on how we can work together to find better housing options for our residents. To date, our actions include reconstructing the Housing Corporation as its own entity, holding virtual housing workshops with stakeholders, and having the first government-owned housing in 38 years. This government listens and keeps its promises as it continues to create and implement lasting solutions. Thank you.

13:25

M. M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. C'est avec un énorme sentiment de fierté que je me lève aujourd'hui en tant que député de Restigouche-Chaleur. Après avoir travaillé dans ces couloirs pendant près de sept ans, c'est tout un différent sentiment d'être ici pour défendre les intérêts des gens du Nouveau-Brunswick.

meilleurs vœux au moment où ils prennent leur siège en tant que parlementaires à la Chambre et en tant que représentants de leur circonscription respective.

Also, Mr. Speaker, I would like to congratulate Rachel Boudreau, Serge Brideau, and Chantal Landry for their highly effective campaigns.

J'invite tous les parlementaires à se joindre à moi aujourd'hui pour féliciter et accueillir à l'Assemblée législative la chef de l'opposition et ses deux nouveaux collègues du caucus. Merci, Monsieur le président.

M. Cullins : Merci, Monsieur le président. Notre gouvernement crée des solutions en matière de logement, comme il était promis dans sa plateforme de 2020. Les familles à faible revenu, les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes et les enfants en profiteront. Nous améliorons l'accès à des logements abordables dans des quartiers inclusifs et diversifiés.

Le 2 mai, notre gouvernement a organisé un Sommet sur l'avenir du logement à Saint John. Plus de 188 parties prenantes étaient présentes. On a demandé aux participants de cerner les principales priorités en matière de logement pour notre province et de mettre en commun leurs idées créatives sur la façon dont nous pouvons travailler ensemble pour trouver de meilleures options de logement pour les gens de notre province. Jusqu'à maintenant, les mesures que nous avons prises comprennent notamment le rétablissement de la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick en tant qu'entité distincte, des ateliers virtuels sur le logement avec des parties prenantes et les premiers logements appartenant au gouvernement en 38 ans. Le gouvernement actuel est à l'écoute et tient ses promesses tout en continuant de créer et de mettre en oeuvre des solutions durables. Merci.

Mr. M. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. It is with a tremendous sense of pride that I rise today as the member for Restigouche-Chaleur. After working in these halls for nearly seven years, it feels quite different to me to be here defending the interests of New Brunswickers.

I want to take this opportunity to thank the people of Restigouche-Chaleur from the bottom of my heart for allowing me the opportunity to be your voice here in Fredericton.

Au cours de la campagne électorale, j'ai entendu les préoccupations des gens concernant les soins de santé, l'éducation et le coût de la vie. Voilà pourquoi, aujourd'hui, je suis fier de me joindre à l'équipe de celle qui deviendra la première première ministre du Nouveau-Brunswick. Je suis prêt à faire le travail nécessaire pour vous prouver qu'un gouvernement peut être à votre écoute tout en apportant un véritable leadership et une approche axée sur la population de notre province. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, nous savons que nous avons affaire à un gouvernement habituellement très hostile à l'égard des syndicats et des négociations collectives. Le personnel enseignant demande que nous arrêtions de presser son citron, et ce, avec raison, Monsieur le président. Depuis fort longtemps — depuis trop longtemps, en fait —, le personnel enseignant doit relever des défis énormes et grandissants avec très peu de ressources. Il n'y a pas assez de ressources. Les demandes du personnel enseignant sont claires. Il veut plus de ressources et des salaires justes. J'encourage fortement les leaders qui sont ici, soit M^{me} Keating et M^{me} Brideau, à n'accepter rien en dessous de l'inflation, Monsieur le président, parce que c'est ce que le personnel enseignant mérite dans cette province pour tout ce qu'il fait pour nos générations futures. Je veux remercier le personnel enseignant pour son travail. J'étais justement dans une école hier, et cela bouillonne. Il est temps de traiter le personnel enseignant avec respect.

Mrs. Bockus: Mr. Speaker, on Saturday, people around the world celebrated the coronation of King Charles and Queen Camilla. In St. Stephen, we gathered at Neighbourhood Works for a coronation tea to mark the occasion. We were joined by the Lieutenant-Governor, Hon. Brenda Murphy, and Her Honour Linda Boyle. Their Honours thoroughly enjoyed meeting everyone, and everyone enjoyed meeting them. People came to tea from St. Stephen, Saint Andrews, McAdam, St. George, and even Fredericton as well as all points in between.

Thank you again to Jim Stewart for creating such a beautiful setting with flowers and regal table

Je veux profiter de l'occasion pour remercier du fond du coeur les gens de Restigouche-Chaleur de m'avoir donné l'occasion d'être leur voix ici à Fredericton.

During the election campaign, I heard concerns about health care, education, and the cost of living. That is why, today, I am proud to join the team of the person who will become the first female Premier of New Brunswick. I am ready to do the necessary work to prove to you that a government can listen to you while providing real leadership and an approach focused on the people of our province. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, we know we are dealing with a government that is usually very hostile to unions and collective bargaining. Teachers are asking us to stop squeezing them, and rightly so, Mr. Speaker. For a very long time—too long, in fact—teachers have been facing enormous and growing challenges with very few resources. There are not enough resources. Teachers' demands are clear. They want more resources and fair wages. I strongly encourage the leaders here, Ms. Keating and Ms. Brideau, not to accept anything below inflation, Mr. Speaker, because that is what teachers deserve in this province, for all they do for our future generations. I want to thank teachers for their work. I was actually in a school yesterday, and it was lively. It is time to treat teachers with respect.

M^{me} Bockus : Monsieur le président, samedi, des gens de partout dans le monde ont célébré le couronnement du roi Charles et de la reine Camilla. À St. Stephen, nous nous sommes réunis à Neighbourhood Works pour un thé en l'honneur du couronnement afin de souligner l'occasion. La lieutenant-gouverneure, l'hon. Brenda Murphy, et S.H. Linda Boyle se sont jointes à nous. Leurs Honneurs ont beaucoup aimé rencontrer tout le monde, et tout le monde a aimé les rencontrer. Les gens sont venus prendre le thé de St. Stephen, de Saint Andrews, de McAdam, de St. George et même de Fredericton, ainsi que de partout ailleurs dans les environs.

Je remercie encore une fois les personnes suivantes : Jim Stewart, d'avoir créé un si beau décor avec des

centrepieces; the ladies of the Kirk McColl UCW for the delicious food and refreshments; my assistant Gillian Scott for overseeing the guest book; my husband Walter for handing out the coronation pins; Kent Caldwell of St. Croix Royal Canadian Legion Branch 9 for announcing the arrival of Their Honours; and last but not least, Elva Hatt, royal family enthusiast, who organized our tea party. Thank you, everyone, and God save the King.

M. Losier : Merci, Monsieur le président. Je suis fier de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui en tant que député de Dieppe nouvellement élu. J'aimerais d'abord remercier la population de Dieppe, qui m'a fait confiance le 24 avril. J'aimerais aussi saluer l'équipe de bénévoles qui m'a appuyé tout au long de la campagne. Un gros merci à Roger Melanson, député sortant, ainsi qu'à Bruno Roy, président de l'Association du Parti libéral de Dieppe.

I would like to congratulate our leader, Susan Holt, and Marco LeBlanc for their victories in their ridings.

Bravo aux candidats et candidates aux élections partielles. Finalement, merci à mes parents ; à mon petit-fils Liam ; à mes trois enfants, Jean-François, Myriam et Patrick — mon plus jeune, qui est ici aujourd'hui —, ainsi que la personne la plus importante dans ma vie, ma femme Natalie. Merci.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, I am increasingly concerned about homophobia, biphobia, and transphobia in New Brunswick. It has always been here, but I see signs that it is worsening, even as 2SLGBTQ+ community members and allies, including teachers, work to create safer spaces and protect human rights. While teachers were doing this work last week and being harassed for doing so, the Minister of Education distanced himself from them. Why did he throw teachers under the bus when teachers were working to create safer spaces for our youth?

We need to do everything that we can to protect 2SLGBTQ+ community members and in particular youth. This includes maintaining Policy 713, which is under threat from the minister and Premier. We need a government that protects human rights. We need

fleurs et de majestueux milieux de table ; les femmes du groupe Kirk McColl UCW, d'avoir préparé des aliments et des rafraîchissements délicieux ; mon assistante, Gillian Scott, de s'être occupée du livre des visiteurs ; mon mari, Walter, d'avoir donné les épinglettes commémoratives du couronnement ; Kent Caldwell, de la filiale 9 de la Légion royale canadienne de St. Croix, d'avoir annoncé l'arrivée de Leurs Honneurs ; et la dernière, mais non la moindre, Elva Hatt, une passionnée de la famille royale, d'avoir organisé notre thé. Merci tout le monde, et que Dieu protège le roi.

Mr. Losier: Thank you, Mr. Speaker. I am proud to rise in the House today as the newly elected member for Dieppe. First of all, I would like to thank the people of Dieppe, who put their trust in me on April 24. I would also like to recognize the team of volunteers who supported me throughout the campaign. A big thank you to Roger Melanson, outgoing MLA, and Bruno Roy, President of the Liberal Party Association of Dieppe.

J'aimerais féliciter notre chef, Susan Holt, et Marco LeBlanc d'avoir remporté la victoire dans leur circonscription.

Bravo to the candidates who ran in the by-elections. Finally, thank you to my parents, to my grandson Liam, to my three children, Jean-François, Myriam, and Patrick—my youngest, who is here today—as well as the most important person in my life, my wife Natalie. Thank you.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, je suis de plus en plus préoccupée par l'homophobie, la biphobie et la transphobie au Nouveau-Brunswick. Il y en a toujours eu, mais je vois des signes que la situation empire, même si les membres de la communauté 2ELGBTQ+ et leurs alliés, notamment le personnel enseignant, travaillent pour créer des espaces plus sécuritaires et protéger les droits de la personne. La semaine dernière, pendant que des enseignants accomplissaient du travail à cet égard et se faisaient harceler pour cette raison, le ministre de l'Éducation s'est distancié d'eux. Pourquoi le ministre les a-t-il abandonnés alors que ceux-ci travaillaient afin de créer des espaces sécuritaires pour les jeunes de notre province?

Nous devons faire tout ce que nous pouvons pour protéger les membres de la communauté 2ELGBTQ+ et surtout les jeunes. Cela comprend le maintien de la Politique 713, qui est menacée par le ministre et le premier ministre. Nous avons besoin d'un

equitable access to gender-affirming health care. We need safe, welcoming, inclusive, and affirming environments in our schools and beyond. We all deserve a government that stands up against hate, discrimination, and disinformation. Unfortunately, we do not have one.

13:30

Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. I rise today as a proud member of an effective government that is getting results for the people of New Brunswick. I believe that we all remember the *Globe and Mail* article from just before the 2018 election, “New Brunswick is in a death spiral”: Why this election is more serious than you think”. Well, Mr. Speaker, since the 2018 election, we have proven to New Brunswickers time and time again why they made the right choice, and here is another example. On May 1, I was honoured to join our Premier, Walmart President and CEO Gonzalo Gebara, and my colleagues as we celebrated the official opening of Walmart Canada’s new 223 000 ft² distribution centre located in the Caledonia Industrial Park. The \$50-million project will sustain more than 200 jobs, including 130 in the distribution centre itself—one more great result for New Brunswick from a government of action and results. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Yesterday, all MLAs received copies of a solidarity statement written by the Conservation Council of New Brunswick, the New Brunswick Anti Shale Gas Alliance, and the Sierra Club regarding the development of a shale gas industry in New Brunswick that Premier Higgs is off promoting in Europe this week. This statement is endorsed by 47 groups of all descriptions. They ask that, as members of the Legislative Assembly, we enact measures to remove shale gas from the public and political debate on climate and energy as it cannot be part of the solutions to those issues. My colleagues and I agree with this statement, and we ask that all members of the House join us in providing hope for the youth of our province by acting decisively to

gouvernement qui protège les droits de la personne. Nous avons besoin d’un accès équitable aux soins de santé d’affirmation de genre. Nous avons besoin de milieux sécuritaires, accueillants, inclusifs et favorables à l’affirmation dans nos écoles et ailleurs. Nous méritons tous un gouvernement qui s’oppose à la haine, à la discrimination et à la désinformation. Malheureusement, nous n’avons pas un gouvernement du genre.

M. Turner : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd’hui en tant que fier député d’un gouvernement efficace qui obtient des résultats pour les gens du Nouveau-Brunswick. Je crois que nous nous souvenons tous de l’article publié dans le *Globe and Mail* juste avant les élections de 2018, qui était intitulé : Le Nouveau-Brunswick est entraîné dans une spirale destructrice : pourquoi ces élections sont plus sérieuses que vous pensez. Eh bien, Monsieur le président, depuis les élections de 2018, nous avons prouvé maintes et maintes fois aux gens du Nouveau-Brunswick pourquoi ils ont fait le bon choix, et voici un autre exemple. Le 1^{er} mai, j’ai eu l’honneur de me joindre à notre premier ministre, au président et chef de la direction de Walmart, Gonzalo Gebara, et à mes collègues pour célébrer l’ouverture officielle du nouveau centre de distribution de Walmart Canada, d’une superficie de 223 000 pi², situé dans le Parc industriel Caledonia. Le projet de 50 millions de dollars entraînera la création de plus de 200 emplois, dont 130 dans le centre de distribution — voilà qui constitue un autre excellent résultat pour le Nouveau-Brunswick de la part d’un gouvernement d’action et de résultats. Merci, Monsieur le président.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Hier, tous les parlementaires ont reçu une copie d’une déclaration de solidarité rédigée par le Conservation Council of New Brunswick, la New Brunswick Anti Shale Gas Alliance et le Sierra Club au sujet du développement de l’industrie du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick, dont le premier ministre Higgs fait actuellement la promotion cette semaine en Europe. La déclaration a reçu l’appui de 47 organismes de toutes sortes. Les responsables des organismes nous demandent, en tant que parlementaires de l’Assemblée législative, que nous adoptions des mesures pour retirer le gaz de schiste du débat public et politique sur le climat et l’énergie, puisqu’il ne peut pas faire partie des solutions à de tels enjeux. Mes collègues et moi approuvons la déclaration, et nous demandons à tous les parlementaires de se joindre à nous pour donner

permanently close the door on fracking in New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Members, do we have consent to revert to Introduction of Guests?

Hon. Members: Agreed.

Présentation d'invités

M^{me} F. Landry: Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est avec grand plaisir que je veux souhaiter la bienvenue à Réal Gervais et à sa femme Parise Côté. M. Gervais est le président de l'Association du Parti libéral de Madawaska-Les-Lacs—Edmundston. Il a été directeur général de la ville d'Edmundston ainsi que sous-ministre des Gouvernements locaux. Bienvenue à l'Assemblée législative, Réal et Parise.

Oral Questions

Health Care

Ms. Holt: Mr. Speaker, I rise today to ask questions of the government on behalf of the residents of Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore as well as New Brunswickers all over the province who are losing faith in government as they sit on the waiting list for primary care for weeks, months, and years—many years. New Brunswickers have made it clear to me and to all members of our team that the number one thing that keeps them up at night is their health, their loved ones' health, and their access to care.

Je parle de personnes comme Marilyne, de Tilley Road, qui souffre d'une maladie chronique et qui attend pour un médecin depuis trois ans.

Or there are people like Heidi, who wrote to us saying that she has never been more scared or frustrated in her life.

Can the Premier please update the people of New Brunswick? How many New Brunswickers are

espoir aux jeunes de notre province en prenant des mesures décisives afin de fermer définitivement la porte à la fracturation hydraulique au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, y a-t-il consentement pour revenir à la présentation d'invités?

Des voix : Oui.

Introduction of Guests

Mrs. F. Landry: Thank you very much, Mr. Speaker. I am very pleased to welcome Réal Gervais and his wife Parise Côté. Mr. Gervais is President of the Liberal Association in my riding of Madawaska Les Lacs-Edmundston. He has served as General Manager of the city of Edmundston as well as Deputy Minister of Local Government. Welcome to the Legislative Assembly, Réal and Parise.

Questions orales

Soins de santé

M^{me} Holt : Monsieur le président, je prends la parole aujourd'hui pour poser des questions au gouvernement au nom des résidents de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore ainsi que des gens du Nouveau-Brunswick des quatre coins de la province qui perdent confiance dans leur gouvernement alors qu'ils sont sur des listes d'attente pour des soins primaires depuis des semaines, des mois, des années — de nombreuses années. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont clairement indiqué — à moi et à tous les membres de mon équipe — que la principale chose qui les gardait réveillés la nuit était leur santé, celle de leurs proches et leur accès à des soins.

I am talking about people like Marilyne, from Tilley Road, who suffers from a chronic illness and has been waiting for a doctor for three years.

Ou il y a des gens comme Heidi, qui nous a écrit en disant qu'elle n'avait jamais été autant effrayée ou frustrée de sa vie.

Le premier ministre donnerait-il une mise à jour aux gens du Nouveau-Brunswick? Combien de personnes

currently on the wait-list with Patient Connect NB? Thank you.

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. It is a real honour for me to answer the first question of the new Leader of the Liberal Party. I have enjoyed debating the leaders of the past, and I look forward to debating the leader of the present.

I do want to offer my congratulations to the member for Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, the member for Dieppe, and the member for Restigouche-Chaleur. It is always great to welcome new MLAs onto the floor of this Legislature. I have met many great MLAs over the years who have become ministers and many ministers who have gone through the ranks of sitting in Cabinet. Some of them are in the gallery here today. Welcome, as well.

Mr. Speaker, with respect to the wait-list, it certainly is an item that is not lost on us here on this side of the Legislature. We work very, very diligently to reduce the number of people waiting for a primary care provider. As a matter of fact, I can tell you very clearly that that has been—

Mr. Speaker: Time, member.

13:35

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. Let me help the member opposite out. In 2021, the Higgs government launched a health plan with targets and timelines, which we appreciated.

La première partie du plan comprend cinq objectifs visant à améliorer l'accès aux soins.

Every single one of the five targets has been missed, and as per the New Brunswick Health Council, new dates have been set. The thing that New Brunswickers care most about is your commitment to eliminate the waiting list, which you said that you would do by the middle of last year. The new target to eliminate the wait-list has been set for the end of next month.

du Nouveau-Brunswick figurent actuellement sur la liste d'attente d'Accès Patient NB? Merci.

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. C'est un réel honneur pour moi de répondre à la première question de la nouvelle chef du Parti libéral. J'ai aimé débattre avec les chefs du passé, et j'ai hâte de débattre avec la chef du présent.

Je tiens à offrir mes félicitations à la députée de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, au député de Dieppe et au député de Restigouche-Chaleur. Il est toujours agréable d'accueillir de nouveaux parlementaires sur le parquet de l'Assemblée législative. Au fil des ans, j'ai rencontré de nombreux excellents parlementaires qui sont devenus ministres et de nombreux ministres qui ont grimpé les échelons du Cabinet. Certains d'entre eux sont dans les tribunes aujourd'hui. Je vous souhaite aussi la bienvenue.

Monsieur le président, en ce qui concerne la liste d'attente, c'est certainement un aspect que nous ne perdons pas de vue de ce côté-ci de la Chambre. Nous travaillons très, très fort pour réduire le nombre de personnes en attente d'un fournisseur de soins de santé primaire. En fait, je peux vous dire très clairement que cela a été...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Laissez-moi aider le député d'en face. En 2021, le gouvernement Higgs a lancé un plan de santé assorti d'objectifs et d'échéanciers, et nous en sommes reconnaissants.

The first part of the plan includes five targets for improving access to care.

Chacun des cinq objectifs a été raté, et d'après le Conseil du Nouveau-Brunswick en matière de santé, de nouvelles dates ont été fixées. La chose dont se soucient le plus les gens du Nouveau-Brunswick, c'est votre engagement à éliminer la liste d'attente, ce que vous avez dit que vous feriez vers le milieu de l'année dernière. Le nouvel objectif d'élimination de la liste d'attente a été fixé pour la fin du mois prochain.

En janvier dernier, selon le ministre, 60 000 personnes du Nouveau-Brunswick attendaient toujours sur la liste.

In the interest of accountability, which I know that this Chamber exists to ensure and that the member opposite speaks about frequently, can the member confirm that the government will meet this target by the end of June and provide access to primary care to the 60 000 New Brunswickers on the list?

Hon. Mr. Fitch: Well, Mr. Speaker, that is a great way for the Leader of the Opposition to start, and I will help her out as well. To say that the provincial waiting list for a doctor or nurse practitioner . . . It was at about 74 000. It is not completely finished, but I am pleased to announce today that we are down to 47 000 people.

Now, as you can see, there is a difference between the number that the member in the opposition has said and the number that I have said here on the floor of the Legislature. The last time, with the last interim leader, I kept on keeping the opposition on track, keeping the opposition accountable, and making sure that the opposition members had their facts correct when they came to the floor of the Legislature. So I would like to say today, Mr. Speaker, that number is not 60 000—that number is down to 47 000.

We are not going to put a banner up to say, Mission complete. We are going to continue to work day in and day out to reduce that number and to make sure that people have access to primary care here in the—

Mr. Speaker: Time, minister.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. New Brunswickers do care most about the health of their loved ones, but they also care about accountability, transparency, and leadership in governance. Thank you for the number of 47 000 people. That is far too many to still be waiting for primary care in New Brunswick. A year ago, the Premier cited an approach of shock and awe, which I think is a U.S. military term, for the health care system when he fired the CEO of Horizon and the two health authority boards and took personal responsibility for the health care system's

According to the minister, last January, 60 000 New Brunswickers were still on the waiting list.

À des fins de reddition de comptes, pour laquelle je sais que cette Chambre existe et dont le député d'en face parle souvent, le député confirmerait-il que le gouvernement atteindra cet objectif d'ici à la fin de juin et donnera accès à des soins de santé primaire aux 60 000 personnes du Nouveau-Brunswick qui sont sur la liste?

L'hon. M. Fitch : Eh bien, Monsieur le président, c'est une excellente façon pour la chef de l'opposition de commencer, et je vais l'aider aussi. Dire que la liste d'attente provinciale pour un médecin ou une infirmière praticienne... Il s'agissait d'environ 74 000 personnes. Ce n'est pas tout à fait fini, mais je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que le nombre de personnes sur la liste est passé à 47 000 personnes.

Bon, comme vous pouvez le voir, il y a une différence entre le nombre que la députée du côté de l'opposition a dit et le nombre que j'ai dit sur le parquet de la Chambre. La dernière fois, avec le dernier chef par intérim, je devais constamment maintenir l'opposition sur la bonne voie, veiller à ce que l'opposition rende des comptes et m'assurer que les faits énoncés par les députés du côté de l'opposition étaient corrects lorsqu'ils prenaient la parole. Donc, j'aimerais dire aujourd'hui, Monsieur le président, que le nombre n'est pas 60 000 — ce nombre a diminué et est maintenant de 47 000.

Nous n'allons pas installer une bannière disant « mission accomplie ». Nous allons continuer à travailler jour après jour afin de réduire ce nombre et de veiller à ce que les gens aient accès à des soins de santé primaires ici...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Les gens du Nouveau-Brunswick se soucient effectivement le plus de la santé de leurs proches, mais ils se soucient aussi de reddition de comptes, de transparence et de leadership en matière de gouvernance. Merci pour le nombre de 47 000 personnes. C'est bien trop de gens qui attendent encore des soins de santé primaires au Nouveau-Brunswick. Il y a un an, le premier ministre a parlé de choc et de stupeur, qui je crois est un terme militaire des É.-U., lorsqu'il a congédié le directeur général d'Horizon et les deux conseils des régies de la

improvement. Now, 19 months have passed, and all the targets set have been missed. So whom do we hold accountable for the lack of results?

En mars dernier, nous avons appris que la structure fiduciaire temporaire serait remplacée par une nouvelle structure de gouvernance dans les semaines à venir. C'est essentiel pour les gens du Nouveau-Brunswick que notre système de santé soit gouverné d'une manière transparente et responsable. Le ministre peut-il confirmer la date à laquelle le nouveau modèle de gouvernance sera mis en place, s'il vous plaît?

L'hon. M. Fitch : Oui, c'est facile de répondre à cette question, Monsieur le président. Aujourd'hui, je vais déposer un projet de loi à ce sujet.

So, stand by.

Government Contracts

Mr. Legacy: Thank you, Mr. Speaker. My question is for the Minister of Finance and Treasury Board. We found out in the last few weeks that the minister, without an RFP, awarded a contract to Medavie Blue Cross for \$30 million over the period of 10 years, despite the fact that there had been extensive discussions with the Auditor General and other parties. Can the minister explain why there was this sudden shift in strategy and decisions?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker, and thank you for the question. I guess that we do not get a prize for being second. No, no, anyway.

Yes, we did sign that on April 25 of this year. Finance and Treasury Board signed a new 10-year contract with Medavie Blue Cross for the administration of health, travel, and dental benefits. A long-standing, proud tradition in New Brunswick is Medavie Blue Cross, which has cared for a number of New Brunswickers over the years. It has taken care of New Brunswickers who did not have to worry about their insurance programs because they knew that they were being taken care of by fellow New Brunswickers. So we do not make any—any—apologies at all.

santé et qu'il a pris la responsabilité de l'amélioration du système de santé. Or, 19 mois sont passés, et tous les objectifs ont été ratés. Alors qui devons-nous tenir responsable du manque de résultats?

We learned last March that the temporary trustee structure would be replaced by a new governance structure in the following weeks. It is essential to New Brunswickers that our health care system is governed with transparency and accountability. Can the minister confirm when the new governance model will be established?

Hon. Mr. Fitch: Yes, this question is easy to answer, Mr. Speaker. I will be tabling a bill on this today.

Donc, restez à l'affût.

Contrats du gouvernement

Mr. Legacy: Merci, Monsieur le président. Ma question s'adresse au ministre des Finances et du Conseil du Trésor. Nous avons appris au cours des dernières semaines que le ministre, sans demande de propositions, avait accordé à Croix Bleue Medavie un contrat de 30 millions de dollars sur une période de 10 ans, malgré d'intenses discussions avec le vérificateur général et d'autres parties. Le ministre expliquerait-il pourquoi il y a eu un changement soudain quant à la stratégie et aux décisions?

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président, et je remercie le député de la question. Je suppose que nous n'obtenons pas de prix si nous arrivons deuxièmes. Non, non, en tout cas.

Oui, nous avons signé un contrat le 25 avril de cette année. Le ministère des Finances et du Conseil du Trésor a signé un nouveau contrat de 10 ans avec Croix Bleue Medavie pour l'administration des régimes de soins de santé, de soins dentaires et de voyage. Croix Bleue Medavie est une tradition fière et durable au Nouveau-Brunswick, et l'entreprise a pris soin d'un certain nombre de personnes du Nouveau-Brunswick au fil des ans. Elle a pris soin de gens du Nouveau-Brunswick qui n'avaient pas à s'inquiéter de leurs régimes d'assurance parce qu'ils savaient que d'autres compatriotes du Nouveau-Brunswick s'occuperaient d'eux. Donc, nous ne nous excuserons pas, mais pas du tout.

The contract begins on July 1 of this year. It is for administrative services only, so costs are related to a percentage of the claims. That is where we get the cost. We are actually happy to award that to Medavie Blue Cross and to thank it for its hard work over the years for all New Brunswickers.

13:40

Mr. Legacy: Well, thank you, Mr. Speaker. I am sure that Medavie will be quite pleased with the minister's plug, but that is not really the question. If you go into the Auditor General's report—just for reference, this is page 112, paragraph 3.55, from Volume I of 2022—there is an extensive discussion about your department having said that it needs two years to build the process around the RFP. There was even a question of putting some resources into it. So why the reversal? Why now, after putting all this process in? This was noted in 2017. It is almost six years later, and now, after all this work and all the resources that were put into it, why the reversal? Obviously, it did not come from your team, so where did the decision come from?

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order, please.

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. Thank you to the member opposite for the question. The contract did not go out to RFP, absolutely, but do you know what? We are happy to support a New Brunswick company, a proud company working in Moncton. Upon review, the decision was made to negotiate with the current New Brunswick provider, which is Medavie Blue Cross, to achieve administrative cost savings and financial sustainability. We have done that. We have maintained—this is hard to say, is it not?—financial sustainability, and we have also achieved administrative cost savings. We have done all of that with a company that is based in New Brunswick. You know what? Proud New Brunswick workers are taking care of us here in New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Le contrat entre en vigueur le 1^{er} juillet de cette année. Il porte uniquement sur les services administratifs, donc les coûts se rapportent à un pourcentage des réclamations. C'est de cette façon que nous calculons les coûts. Nous sommes en fait heureux d'accorder le contrat à Croix Bleue Medavie et de la remercier pour son travail acharné au fil des ans pour tous les gens du Nouveau-Brunswick.

M. Legacy : Eh bien, merci, Monsieur le président. Je suis certain que Medavie sera très heureuse de la publicité que le ministre lui a faite, mais ce n'était pas vraiment la question. Si vous consultez le rapport du vérificateur général — à des fins de référence, c'est à la page 121, au paragraphe 3.55 du volume I de 2022 — il y a eu une discussion approfondie sur le fait que votre ministère avait dit qu'il lui fallait deux ans pour établir le processus entourant la demande de propositions. Il a même été mentionné que des ressources pourraient y être consacrées. Alors pourquoi y a-t-il eu un revirement? Pourquoi maintenant, après avoir mis en oeuvre le processus? Cela avait été noté en 2017. Cela fait presque six ans, et maintenant, après tous les efforts déployés et toutes les ressources qui ont été consacrées, pourquoi le revirement? Il est évident que cela ne vient pas de votre équipe ; alors d'où provient la décision?

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. Le contrat n'a pas été attribué au moyen d'une demande de propositions, absolument, mais vous savez quoi? Nous sommes heureux d'appuyer une compagnie du Nouveau-Brunswick, une fière compagnie oeuvrant à partir de Moncton. Au titre de l'examen, la décision a été prise de négocier avec le fournisseur actuel du Nouveau-Brunswick, soit Croix Bleue Medavie, afin de réaliser des économies sur les coûts administratifs et d'atteindre la viabilité financière. C'est ce que nous avons fait. Nous avons maintenu une viabilité financière — c'est difficile à prononcer, n'est-ce pas? —, et nous avons aussi réalisé des économies quant aux coûts administratifs. Nous avons accompli tout cela grâce à une compagnie qui est établie au Nouveau-Brunswick. Savez-vous quoi? De fiers travailleurs du Nouveau-Brunswick prennent soin de

Mr. Legacy: Well, Mr. Speaker, at least the minister followed the path and answered the same thing as his department—administrative cost savings.

Now, from the minister, I would like to know this. The RFP process is put into place for due diligence. So, if we can save some administrative costs on all kinds of RFPs, are you now advocating that we go away from these processes? Is that what is going to happen? Based on your discretion, we will pick based on what? If they are good New Brunswick companies, they should be able to bid. They are competitive. Why is the minister going away from this process? It is about accountability. Why is the minister not sticking to it?

Hon. Mr. Steeves: Thank you, Mr. Speaker. Am I to understand that the member from the Liberal Party is saying that we should not advocate for New Brunswickers? Am I to understand that a proud New Brunswick company should not be advocated for? Am I to understand that New Brunswickers are to be left alone? Good luck to you. We are not going to advocate for you, because, apparently, that is what the Liberal Party wants. The Liberal Party wants us to not advocate for New Brunswickers.

We have advocated. There is a new contract in place. It is for New Brunswickers and administered by New Brunswickers, and we are proud to be part of this with Medavie Blue Cross. You know what? We are proud to have it working with the government of New Brunswick.

Physicians

Mr. McKee: Thank you, Mr. Speaker. There was a report of a doctor from Iran, an obstetrician and gynecologist, who is calling on the province to make it easier for internationally trained doctors to practice in the province. It was reported that this doctor has delivered 5 000 babies and performed more than 1 000 surgeries, including hysterectomies and ovarian cyst removals. She passed the oral and written exams required to receive her license from the Medical

nous ici au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Legacy : Eh bien, Monsieur le président, au moins le ministre a suivi la voie et a répondu les mêmes choses que son ministère lui avait indiquées — des économies quant aux coûts administratifs.

Or, j'aimerais savoir ceci de la part du ministre. Le processus de demande de propositions est mis en place à des fins de diligence raisonnable. Donc, si nous pouvons épargner des coûts administratifs pour toutes sortes de demandes de propositions, prônez-vous maintenant que nous devrions nous éloigner de ce genre de processus? Est-ce cela qui risque de se passer? Selon votre bon vouloir, nous choisirons en fonction de quoi? Si elles sont de bonnes compagnies du Nouveau-Brunswick, elles devraient pouvoir soumissionner. Elles sont concurrentielles. Pourquoi le ministre s'éloigne-t-il de ce processus? Il s'agit de reddition de comptes. Pourquoi le ministre n'y tient-il pas?

L'hon. M. Steeves : Merci, Monsieur le président. Dois-je comprendre que le député du Parti libéral dit que nous ne devrions pas défendre les gens du Nouveau-Brunswick? Dois-je comprendre qu'une fière compagnie du Nouveau-Brunswick ne devrait pas être défendue? Dois-je comprendre que les gens du Nouveau-Brunswick devraient être laissés à eux-mêmes? Bonne chance à vous. Nous n'allons pas vous défendre car, apparemment, c'est ce que veut le Parti libéral. Le Parti libéral veut que nous ne défendions pas les gens du Nouveau-Brunswick.

Nous avons pris leur défense. Il y a un nouveau contrat en place. Il est destiné aux gens du Nouveau-Brunswick et administré par des gens du Nouveau-Brunswick, et nous sommes fiers d'avoir conclu ce contrat avec Croix Bleue Medavie. Savez-vous quoi? Nous sommes fiers de l'avoir mené à bien avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Médecins

M. McKee : Merci, Monsieur le président. Selon un reportage, une médecin iranienne, une obstétricienne et gynécologue, demande à la province de rendre plus facile la pratique dans la province par des médecins formés à l'étranger. Il a été signalé que cette médecin a aidé 5 000 femmes à accoucher et a pratiqué plus de 1 000 interventions chirurgicales, notamment des hystérectomies et des ablations de kyste de l'ovaire. Elle a réussi aux examens oraux et écrits nécessaires

Council of Canada, and she has the credentials of 15 years of experience. But now the province is saying that she has to go back to Iran and work for three months or do a residency for four or five years.

This process is much too cumbersome when we want to attract international doctors. We currently have 116 family doctor vacancies and 129 specialist vacancies in the province. How can New Brunswickers be assured that this government is taking doctor shortages seriously when it still has not figured out how to put internationally trained doctors to work?

Hon. Mr. Holder: Thank you very much, Mr. Speaker. I join with the member opposite. We take this very seriously, and we have the very same concerns. In fact, the Minister of Health, the Minister of Social Development, and I met with the College of Physicians and Surgeons this morning. There have been a number of conversations going on over the past number of weeks between our respective departments and the colleges. We know that the process needs to be modernized.

I need to point out that it is the college, the arm's-length professional association, that is the regulatory body. Last year, we passed some legislation to make sure that all these professional associations are held accountable. Over the last month, we have worked with the Nurses Association, and we have had some tremendous results. In fact, the three of us had a similar meeting with the Nurses Association in late March, I believe it was. Just a few days after that, 74 nurses were approved. I understand that this is up to about 140 as we speak.

13:45

Mr. McKee: Mr. Speaker, we need to move much more aggressively. As I said, there are 116 vacancies for family doctors and 129 vacancies for specialists. While we in New Brunswick do nothing, other provinces are already offering practice-ready assessment programs as a route to licensure for international physicians who have already completed their residency and have practiced abroad. It is a way

pour obtenir son permis du Conseil médical du Canada, et elle a obtenu des titres de compétence pendant 15 années d'exercice de la profession. Or, la province lui dit qu'elle doit retourner en Iran et y travailler pendant trois mois ou accomplir une résidence de quatre ou cinq ans.

Ce processus est beaucoup trop lourd lorsque nous voulons attirer des médecins de l'étranger. À l'heure actuelle, il y a 116 postes vacants de médecins de famille et 129 postes vacants de spécialistes dans la province. Comment les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils avoir l'assurance que le gouvernement prend au sérieux la pénurie de médecins alors qu'il n'a pas encore trouvé comment offrir des postes aux médecins formés à l'étranger?

L'hon. M. Holder : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je partage l'avis du député d'en face. Nous prenons la question très au sérieux et nous avons les mêmes préoccupations. En fait, le ministre de la Santé, la ministre du Développement social et moi avons rencontré ce matin le Collège des médecins et des chirurgiens. Un certain nombre de conversations ont lieu depuis les dernières semaines entre nos ministères respectifs et les ordres professionnels. Nous savons que le processus doit être modernisé.

Je dois souligner que c'est le collège, l'association professionnelle indépendante, qui est l'organe de réglementation. L'année dernière, nous avons adopté des mesures législatives pour nous assurer que toutes les associations professionnelles sont tenues responsables. Au cours du dernier mois, nous avons travaillé avec l'Association des infirmières et infirmiers, et nous avons eu des résultats incroyables. En fait, nous avons eu tous les trois une réunion semblable avec l'Association des infirmières et des infirmiers vers la fin du mois de mars, si je ne m'abuse. À peine quelques jours plus tard, 74 infirmières ont été approuvées. Je crois comprendre que ce nombre est maintenant passé à environ 140 au moment où nous nous parlons.

M. McKee : Monsieur le président, nous devons agir de façon beaucoup plus dynamique. Comme je l'ai dit, il y a 116 postes vacants de médecins de famille et 129 postes vacants de spécialistes. Alors qu'au Nouveau-Brunswick, nous ne faisons rien, d'autres provinces offrent déjà des programmes d'évaluation de préparation à la pratique en tant que voie vers le permis d'exercer pour les médecins de l'étranger ayant

of circumventing having them do another residency for four to five years, sending them back to their home countries, or just losing them altogether. They will go to those other provinces.

Newfoundland, Manitoba, and Saskatchewan are all examples of provinces that offer a 12-week clinical field assessment. The completion of this is followed by a return to work. They are even encouraged to go to rural areas and to places of need. If we do not step up soon with an aggressive plan like this one, we are going to lose doctors, such as this doctor from Iran. They are going to go home or to other provinces. Mr. Speaker, why is New Brunswick falling behind other provinces in making it easier for internationally trained doctors to work here in New Brunswick?

Hon. Mr. Holder: Thank you very much, Mr. Speaker. We are doing everything that we possibly can. In fact, we had a very frank conversation with the college this morning. We made it very clear that we expect action on this. At the end of the day, we told the college that we would provide any resources that it needs to make sure that it modernizes its process so that we are attracting qualified people from all over the world and so that we work with the individuals who are already here to get them through as fast as we can. At the same time, we are making sure that we protect the patient and that the regulatory process is intact.

I agree with the member opposite. We all agree with the member opposite. A lot of work has been done on this. That is why we passed the legislation last year. In our view, that is exactly why we have seen some of these professional associations step up and start to work with us, and we will continue to work with them, Mr. Speaker. We are not wasting any time, and we are going to continue to make it clear that time is of the essence and that we need to act now.

Mr. McKee: Lors de l'étude des prévisions budgétaires, nous avons appris que le ministère de la Santé n'a même pas de stratégie de recrutement et de

déjà terminé leur résidence et ayant pratiqué à l'étranger. C'est une façon de leur éviter de faire une autre résidence de quatre ou cinq ans ou de retourner dans leur pays d'origine ou simplement d'éviter de les perdre. Ils iront dans d'autres provinces.

Terre-Neuve, le Manitoba et la Saskatchewan sont tous des exemples de provinces qui offrent une évaluation de 12 semaines de la pratique clinique. L'achèvement de ce processus est suivi par un retour au travail. Les médecins sont incités à s'établir dans des régions rurales et dans des endroits où ils sont en demande. Si nous n'intervenons pas rapidement au moyen d'un plan dynamique de ce genre, nous allons perdre des médecins, comme cette médecin iranienne. Les médecins retourneront dans leur pays d'origine ou s'établiront dans d'autres provinces. Monsieur le président, pourquoi le Nouveau-Brunswick est-il à la traîne par rapport à d'autres provinces pour rendre plus facile pour les médecins formés à l'étranger de travailler dans la province?

L'hon. M. Holder : Merci beaucoup, Monsieur le président. Nous faisons notre possible. En fait, nous avons eu une conversation très franche ce matin avec les responsables du collège. Nous avons clairement indiqué que nous nous attendons à des mesures à cet égard. Au bout du compte, nous avons dit au collège que nous fournirions les ressources dont il a besoin afin qu'il puisse moderniser son processus pour que nous puissions attirer des personnes qualifiées provenant de partout dans le monde et pour que nous puissions travailler avec les personnes déjà arrivées afin qu'elles suivent le processus le plus rapidement possible. En même temps, nous nous assurons que nous protégeons le patient et que le processus réglementaire est intact.

Je suis d'accord avec le député d'en face. Nous sommes tous d'accord avec le député d'en face. Beaucoup de travail a été effectué à cet égard. C'est pourquoi nous avons adopté une mesure législative l'année dernière. À notre avis, c'est exactement pourquoi nous avons vu certaines des associations professionnelles intervenir et commencer à travailler avec nous, et nous continuerons de travailler avec elles, Monsieur le président. Nous ne perdons pas de temps, et nous allons continuer d'indiquer clairement que le temps compte et qu'il nous faut agir dès maintenant.

Mr. McKee: During estimates, we learned that the Minister of Health did not even have a recruitment and retention strategy. I asked for one. At least, I was told

maintien. J'en ai demandé une. Au moins, il m'a été dit qu'il n'y en avait pas une écrite et prête à être partagée avec moi. Afin d'attirer et de conserver des travailleurs de la santé qualifiés, qu'ils soient étrangers ou de notre pays, nous avons besoin d'un plan cohérent, mais ce gouvernement travaille de manière fragmentée. Nous avons besoin d'un plan cohérent pour rester compétitifs dans le recrutement et le maintien, sinon nous risquons de perdre du terrain.

En ce qui concerne la reconnaissance des types de compétences chez les travailleurs étrangers, c'est un autre exemple où le gouvernement traîne les pieds. Sans un plan, comment le gouvernement prévoit-il d'attirer et de maintenir des travailleurs étrangers qualifiés dans le secteur de la santé, compte tenu de la pénurie actuelle à laquelle nous sommes confrontés?

Comme je l'ai dit, il s'agit de 116 postes vacants de médecins de famille et de 129 postes de spécialistes. Où est le plan, Monsieur le président? Nous sommes en retard par rapport aux autres provinces, qui agissent de manière beaucoup plus énergique. Je demande au ministre de la Santé de nous montrer son plan.

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, let's take just a minute and talk about what the Gallant government and advisers did with this file—absolutely nothing.

I will tell you this: We have an aggressive plan for recruitment and retention, and I articulated that very well here on the floor of the Legislature. We have added \$29.5 million for recruitment and retention. In fact, there has already been a tremendous amount of success on that file. We created a division within the Department of Health to coordinate with the RHAs in their attempts to help recruit and retain people. We are also working with the long-term care sector. As a matter of fact, one of the missions that I previously talked about during estimates . . . I did not write it down, but I talked about it. I thought that was fair enough. There are 200 people—200 signed contracts—coming back here and working in the province of New Brunswick. That is success. That is doing something. That is getting the work done.

that there was not a written plan ready to be shared with me. We need a coherent plan to attract and retain qualified health care workers, whether they be from our country or from abroad, but this government is taking a piecemeal approach. We need a coherent plan to remain competitive when it comes to recruitment and retention; otherwise, we risk losing ground.

Recognizing certain skill sets in foreign workers is another area in which the government is dragging its feet. Without a plan, how does the government intend to attract and retain qualified foreign workers in the health care sector, given our current shortage?

As I said, there are 116 family doctor vacancies and 129 specialist vacancies. Where is the plan, Mr. Speaker? We are behind other provinces, where a much more aggressive approach is being taken. I am asking the Minister of Health to show us his plan.

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, prenons seulement un instant et parlons de ce que le gouvernement Gallant et ses conseillers ont fait dans ce dossier — absolument rien.

Je tiens à vous dire ceci : Nous avons un plan dynamique pour le recrutement et le maintien en poste, et je l'ai énoncé clairement ici, sur le parquet de l'Assemblée législative. Nous avons ajouté 29,5 millions de dollars pour le recrutement et le maintien en poste. En fait, il y a déjà eu beaucoup de succès concernant ce dossier. Nous avons créé une division au sein du ministère de la Santé afin de coordonner les efforts des RRS au chapitre du recrutement et du maintien en poste. Nous travaillons aussi avec le secteur des soins de longue durée. D'ailleurs, une des missions dont j'ai déjà parlé lors des prévisions budgétaires... Je ne l'ai pas prise en note, mais j'en ai parlé. Je pensais que c'était suffisant. Il y a 200 personnes — 200 contrats signés — qui s'en viennent ici et qui travailleront au Nouveau-Brunswick. Voilà du succès. Voilà qui fait bouger les choses. Voilà la façon de mener la tâche à bien.

13:50

Schools

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, schools are safe places for children, teachers, and staff. Policy 713 sets minimum requirements for school districts and public schools to create safe, welcoming, inclusive, and affirming school environments for students, families, and allies who identify or are perceived as LGBTQ+. After 10 years of consultations with the DECs, schools, parents, experts, partners, and allies, Policy 713 was finally signed off for implementation in August 2020.

After only two years, the policy is now up for review by the Department of Education. Mr. Speaker, would the minister please explain the reasons for the review and the reasons that he believes that the policy is too broad or unclear? Could he give specific examples of the misunderstanding surrounding its implementation?

Hon. Mr. Hogan: Thank you, Mr. Speaker. I thank the member opposite for the question. I want to assure the member opposite and all the teachers in the province that we will ensure that we have safe, inclusive, and respectful workplaces and schools for our children and teachers and that we will continue to respect the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

Mrs. F. Landry: Mr. Speaker, the minister originally agreed to fund a learning session for teachers on how to implement the policy in their classes. He then canceled the funding nine days before the event. Can the minister explain what happened between the day he agreed to fund the event and the day he decided to cancel the funding?

Hon. Mr. Hogan: Thank you, Mr. Speaker. Thank you again to the member opposite for the question. At no time did I see a letter for funding this event. Thank you.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. The Minister of Education has said that there are problems with his department's Policy 713 on creating a safe, welcoming, inclusive, and affirming school environment for students who identify as part of the

Écoles

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, les écoles sont des endroits sécuritaires pour les enfants, les enseignants et le personnel. La Politique 713 établit les exigences minimales pour les districts scolaires et les écoles publiques afin de créer un milieu scolaire sécuritaire, accueillant, inclusif, et favorable à l'affirmation pour les élèves, leur famille et leurs alliés qui s'identifient ou sont perçus comme LGBTQ+. Après 10 ans de consultations avec les conseils d'éducation de district, les écoles, les parents, les partenaires et les alliés, la Politique 713 avait finalement été signée aux fins de mise en oeuvre en août 2020.

Après seulement deux ans, la politique doit maintenant être révisée par le ministère de l'Éducation. Monsieur le président, le ministre aurait-il l'obligeance d'expliquer les raisons de la révision et les raisons pour lesquelles il croit que la politique est trop large ou pas claire? Pourrait-il donner des exemples précis d'incompréhension concernant sa mise en oeuvre?

L'hon. M. Hogan : Merci, Monsieur le président. Je remercie la députée d'en face de la question. Je veux rassurer la députée d'en face et tous les enseignants de la province que nous nous assurerons d'avoir des écoles et des milieux de travail sécuritaires, inclusifs et respectueux pour nos enfants et le personnel enseignant et que nous continuerons de respecter la *Charte canadienne des droits et libertés*.

M^{me} F. Landry : Monsieur le président, le ministre avait à l'origine accepté de financer une séance d'apprentissage destinée aux enseignants sur la façon de mettre en oeuvre la politique dans leur classe. Puis il a annulé le financement neuf jours avant l'activité. Le ministre expliquerait-il ce qui s'est produit entre le jour où il a accepté de financer l'activité et le jour où il a décidé d'annuler le financement?

L'hon. M. Hogan : Merci, Monsieur le président. Merci encore une fois à la députée d'en face de sa question. À aucun moment n'ai-je vu de lettre au sujet du financement de l'activité. Merci.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Le ministre de l'Éducation a dit qu'il y avait des problèmes concernant la Politique 713 de son ministère en ce qui a trait à la création d'un milieu scolaire sécuritaire, accueillant, inclusif, et favorable à l'affirmation pour

2SLGBTQ+ community. What, exactly, are those problems? This is his chance to explain himself. Is it that he supports a safe, welcoming, inclusive, and affirmative environment for gay, lesbian, trans, and nonbinary students as long as no one complains? That is the question. Can the minister tell this House exactly what problem he has with Policy 713?

Hon. Mr. Hogan: Thank you, again, Mr. Speaker. I thank the member opposite for the question. I have a long history of creating respectful, safe, and inclusive spaces and environments in the schools where I was the administrator. We are going to continue doing the same thing in the schools of the province, and we will continue to ensure that the *Charter of Rights* is respected.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. We did not hear what problem he has with his policy, but we did learn yesterday that he was reviewing Policy 713, the policy to provide a supportive, safe, and affirming school environment for students who identify as lesbian, gay, trans, or nonbinary. On Friday at the council meeting on subject policy, it was clear that the minister had put out a quickly written statement at the end of the day to distance himself from the objections to the professional development session that was put on by teachers for teachers. He abandoned those teachers. This is his chance to apologize to them. Will the Minister of Education apologize to his teachers for throwing them under the bus?

Hon. Mr. Hogan: Thank you, Mr. Speaker. Through you to the member opposite, I served on the Middle Level Council committee. I served on the Elementary Council committee. That is the sole domain of the NBTA. We were receiving a lot of complaints about one of the sessions that was widely publicized. All I did on Friday was say that it was not our event and that if there were questions or concerns, to please direct them to the NBTA.

I do not support nonpeaceful protests. I do not support hate speech. I do not really understand why the protesters were allowed on the school property. Thank you, Mr. Speaker.

les élèves qui s'identifient comme faisant partie de la communauté 2ELGBTQ+. Quels sont exactement les problèmes? Voici son occasion de s'expliquer. Appuie-t-il un environnement sécuritaire, accueillant, inclusif et favorable à l'affirmation pour les étudiantes et étudiants gais, lesbiennes, trans et non binaires tant que personne ne se plaint? Voilà l'enjeu. Le ministre peut-il dire exactement à la Chambre pourquoi la Politique 713 lui pose problème?

L'hon. M. Hogan : Merci encore, Monsieur le président. Je remercie le député d'en face de la question. J'ai une longue expérience de création de milieux et d'environnements respectueux, sécuritaires et inclusifs dans les écoles où j'étais l'administrateur. Nous continuerons à faire de même dans les écoles de la province, et nous continuerons à nous assurer que la *Charte des droits* est respectée.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Nous n'avons pas entendu la raison pour laquelle la politique pose problème au ministre, mais nous avons appris hier qu'il révisait la Politique 713, la politique visant à offrir un milieu scolaire propice, sécuritaire et favorable à l'affirmation pour les élèves qui s'identifient comme lesbiennes, gais, trans ou non binaires. Vendredi lors de la réunion du conseil portant sur ladite politique, il était clair que le ministre avait écrit rapidement un énoncé à la fin de la journée pour se distancier des oppositions à la séance de perfectionnement professionnel organisée par les enseignants pour les enseignants. Il a abandonné ces enseignants. Voici son occasion de s'excuser auprès d'eux. Le ministre de l'Éducation s'excusera-t-il auprès des enseignants pour en avoir fait ses boucs émissaires?

L'hon. M. Hogan : Merci, Monsieur le président. Par votre intermédiaire, je m'adresse au député d'en face. J'ai siégé au comité appelé Middle Level Council. J'ai siégé au comité appelé Elementary Council. Ces comités sont l'apanage de la NBTA. Nous avons reçu beaucoup de plaintes concernant une des séances qui avaient largement été publicisées. Tout ce que j'ai fait vendredi, c'était de dire qu'il ne s'agissait pas de notre activité et que, s'il y avait des questions ou des préoccupations, de les adresser à la NBTA.

Je n'appuie pas des manifestations non pacifiques. Je n'appuie pas des discours haineux. Je ne comprends pas vraiment pourquoi les manifestants ont été autorisés sur le terrain de l'école. Merci, Monsieur le président.

13:55

Ms. Holt: Mr. Speaker, I am struggling with the comments that the minister made, when he says, All I did was pass the buck over to the NBTF, when there was an opportunity to provide leadership and to communicate to New Brunswickers our values and the mission of Policy 713 to protect students and teachers in our schools. By issuing that press release absolving the minister of responsibility, the minister has created an unsafe environment for students in our schools. I would ask that the minister clarify the expression “a lot of complaints” that he received. Could he explain for us the nature of those complaints, the specific number of complaints, and where they came from? Thank you.

Hon. Mr. Hogan: Through you, Mr. Speaker, to the member opposite, thank you again for the question. I am going to continue to reiterate that we believe in respectful, safe, and inclusive school environments. We will continue to promote and guarantee that, and we are going to continue to guarantee the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* in all our schools.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. There are a number of New Brunswickers today—many—who are afraid, who are losing sleep, and who are experiencing challenges with their mental health based on the actions of this government, both with the press release on Friday and previously by making the decision to review Policy 713, completely out of cycle, and by pulling the funding to Pride in Education four days after committing the funding and nine days before the event that it was to hold. Can the minister please commit that this government will continue to fund Pride in Education into the future?

Hon. Mr. Hogan: Thank you very much, Mr. Speaker. Through you to the member opposite, again, I saw no letter requesting funding for this particular group to sign. I am sure that if it should apply for funding, then we will look at that application as we do with every other letter for funding and act on it in due course.

While I am on my feet, though, I want to assure New Brunswickers that their children are safe in schools,

M^{me} Holt : Monsieur le président, j'ai un peu de mal avec les observations formulées par le ministre, selon lesquelles tout ce qu'il a fait, c'était de renvoyer la balle à la FENB, alors qu'il y avait une occasion de faire preuve de leadership et de communiquer aux gens du Nouveau-Brunswick nos valeurs et la mission de la Politique 713 afin de protéger les élèves et les enseignants dans nos écoles. En publiant un communiqué se dégageant de sa responsabilité, le ministre a créé un environnement non sécuritaire pour les élèves dans nos écoles. J'aimerais que le ministre clarifie ce qu'il veut dire par « beaucoup de plaintes » qu'il a reçues. Pourrait-il nous expliquer la nature des plaintes, le nombre précis de plaintes et d'où elles provenaient? Merci.

L'hon. M. Hogan : Par votre entremise, Monsieur le président, je remercie encore la députée d'en face de la question. Je vais continuer à répéter que nous croyons dans des milieux scolaires respectueux, sécuritaires et inclusifs. Nous allons continuer à promouvoir et à garantir cela, et nous allons continuer à veiller au respect de la *Charte canadienne des droits et libertés* dans toutes nos écoles.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Il y a un certain nombre de gens du Nouveau-Brunswick aujourd'hui — de nombreux — qui ont peur, qui font de l'insomnie et qui vivent des défis au chapitre de la santé mentale compte tenu des actions du gouvernement, tant vendredi en raison du communiqué sorti qu'auparavant en raison de la décision de réviser la Politique 713, contrairement à la pratique habituelle, et de retirer le financement à Pride in Education quatre jours après s'être engagé à offrir du financement et neuf jours avant la tenue de l'activité. Le ministre peut-il s'engager à ce que son gouvernement continue à financer Pride in Education dans l'avenir?

L'hon. M. Hogan : Merci beaucoup, Monsieur le président. Par votre entreprise, je réponds à la députée d'en face. Encore une fois, je n'ai vu aucune lettre demandant du financement de la part du groupe en question à signer. Je suis certain que, s'il avait présenté une demande de financement, nous aurions examiné la demande, comme nous le faisons avec toutes les autres lettres de financement, nous y aurions donné suite en temps et lieu.

Tandis que je suis debout, toutefois, je veux assurer les gens du Nouveau-Brunswick que leurs enfants sont en

that we demand a respectful school and an inclusive school for all our students, and that we are going to continue to respect the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. I think that if the member opposite were interested in ensuring that students are safe in schools, he would be putting his full support behind Policy 713. I am also a little bit concerned that funding applications can come in and that the minister is not aware of them. So, I am wondering about the management . . . The minister mentioned that he will look at the next one, but it seems clear that this request did not cross his desk. Maybe the minister could explain to us the process for funding applications that might get his attention for Pride in Education.

Hon. Mr. Hogan: Through you, Mr. Speaker, to the member opposite. Every request for funding that comes to my department is screened by different members of the department. The ones that are approved or recommended to be approved are then sent to my desk for approval. Thank you.

Soins de santé

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le ministre. Nous n'allons pas laisser tomber ce sujet ; nous y reviendrons à l'avenir. Pour le moment, je vais revenir à l'enjeu dont nous entendons le plus parler, soit l'accès au système de soins de santé.

I appreciate that the member opposite let us know that 47 000 people now remain on the waiting list. I go back to the plan that the government put in place and the target that was originally set and then modified. The target now is that the waiting list will be eliminated by June of this year, in about seven weeks' time. I hope that the minister can clarify for us what actions are going to be taken to get 47 000 people off the waiting list in the next eight weeks. Thank you.

14:00

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, again, I do not mind keeping the opposition accountable. When we have a target, it is a target. Those numbers keep changing. I do not know if the members opposite are aware, but we have had an increase here in New Brunswick of

sécurité dans les écoles, que nous réclamons une école respectueuse et inclusive pour tous les élèves et que nous continuerons à respecter la *Charte canadienne des droits et libertés*.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Je pense que si le député d'en face souhaitait faire en sorte que les élèves soient en sécurité dans les écoles, il apporterait son soutien total à la Politique 713. Je suis aussi un peu préoccupée du fait que les demandes de financement peuvent arriver, mais que le ministre n'en soit pas informé. Donc, je me demande ce qui se passe quant à la gestion... Le ministre a mentionné qu'il examinerait la prochaine demande, mais il semble clair qu'elle n'est pas parvenue à son bureau. Le ministre pourrait peut-être nous expliquer le processus que doivent suivre les demandes de financement si Pride in Education veut retenir son attention.

L'hon. M. Hogan : Par votre entremise, Monsieur le président, je réponds à la députée d'en face. Chaque demande de financement qui est envoyée à mon ministère est examinée par différents employés du ministère. Celles qui sont approuvées ou recommandées aux fins d'approbation sont ensuite envoyées à mon bureau pour approbation. Merci.

Health Care

Ms. Holt: Thank you very much, Mr. Minister. We are not going to drop this subject; we will come back to it in the future. For now, I am going to come back to the issue we hear about the most, which is access to the health care system.

Je suis reconnaissante au député d'en face de nous avoir dit que 47 000 personnes étaient en ce moment sur la liste d'attente. Je reviens au plan que le gouvernement a mis en place et à l'objectif qui avait été fixé à l'origine puis modifié. L'objectif est maintenant que la liste d'attente soit éliminée d'ici au mois de juin de cette année, dans environ sept semaines. J'espère que le ministre peut clarifier pour nous quelles mesures seront prises pour retirer 47 000 personnes de la liste d'attente au cours des huit prochaines semaines. Merci.

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, encore une fois, il ne me dérange pas de tenir l'opposition responsable. Lorsque nous avons un objectif, il s'agit d'un objectif. Ces nombres ne cessent de changer. Je ne sais pas si les parlementaires d'en face sont au

about 30 000 people. That is a success that shows that New Brunswickers are doing it right. We are doing it right here in New Brunswick. We are attracting people, Mr. Speaker. They are choosing New Brunswick as the province to be in. We continue to work, day in and day out, to make sure that people are connected to a primary health care provider.

I know that the member opposite is stuck on a timeline. You know, Mr. Speaker, maybe she needs to look within her caucus and to some of the new members as that is a timeline that was put forward by Extra-Mural/Ambulance New Brunswick. These are, again, best practices that we can take a look at and work toward.

Mr. Speaker: Time.

Ms. Holt: Thank you, Mr. Speaker. A couple of things that the minister said really struck me, one being that the numbers keep changing. That is why we are asking these questions. New Brunswickers are frustrated because they do not know when the waiting list will disappear. They do not know where they are on the list. How many other people are on the list with them? When can they expect to have access to primary care? We are stuck on a timeline because the government has made commitments, which we believe to be sincere, that it will take actions to reduce this waiting list—commitments that it has missed once, twice. Now, there is a commitment for June, at a time when New Brunswickers have lost a lot of faith in our collective ability to deliver good government to people.

I do not think that it is unreasonable to request that the Minister of Health let the people of New Brunswick know when the waiting list will be removed, what actions he is taking to address that, and how many new primary health care providers will be recruited into the province by the deadline that he himself set.

Merci beaucoup.

Hon. Mr. Fitch: Well, Mr. Speaker, thank you very much. Once again, I will help the opposition out.

courant, mais nous avons connu une augmentation ici au Nouveau-Brunswick d'environ 30 000 personnes. Il s'agit d'un succès qui montre que les gens du Nouveau-Brunswick font bien les choses. Nous faisons bien les choses ici, au Nouveau-Brunswick. Nous attirons les gens, Monsieur le président. Ils choisissent le Nouveau-Brunswick pour y vivre. Nous continuons à travailler jour après jour pour nous assurer que les gens sont mis en contact avec un fournisseur de soins de santé primaires.

Je sais que la députée d'en face s'obstine à parler d'échéancier. Vous savez, Monsieur le président, elle doit peut-être examiner le tout avec son caucus et certains de ses nouveaux parlementaires, étant donné que c'est l'échéancier qui a été présenté par Extra-Mural/Ambulance Nouveau-Brunswick. Voilà encore une fois des pratiques exemplaires que nous pouvons examiner et envisager.

Le président : Le temps est écoulé.

M^{me} Holt : Merci, Monsieur le président. Quelques éléments que le ministre a dits m'ont vraiment frappée ; l'un d'entre eux est le fait que les nombres changent constamment. Voilà pourquoi nous posons de telles questions. Les gens du Nouveau-Brunswick sont frustrés car ils ne savent pas quand la liste d'attente disparaîtra. Ils ne savent pas où ils se trouvent sur la liste d'attente. Combien d'autres personnes sont sur la même liste? Quand peuvent-ils s'attendre à avoir accès à des soins primaires? Nous nous obstinons à parler d'échéancier parce que le gouvernement a pris des engagements, qui sont sincères, selon nous, soit qu'il prendra des mesures pour réduire la liste d'attente — des engagements qui n'ont pas été respectés une fois, deux fois. Or, il y a un engagement pour le mois de juin, à une période où les gens du Nouveau-Brunswick ont perdu beaucoup confiance dans notre habileté collective à offrir un bon gouvernement aux gens.

Je ne pense pas qu'il soit déraisonnable de demander que le ministre de la Santé dise aux gens du Nouveau-Brunswick quand la liste d'attente sera éliminée, quelles mesures il prendra pour y remédier et combien de nouveaux fournisseurs de soins de santé primaires seront recrutés dans la province avant l'échéance qu'il a lui-même fixée.

Thank you very much.

L'hon. M. Fitch : Eh bien, Monsieur le président, merci beaucoup. Encore une fois, je vais aider

These numbers keep changing because the population keeps changing. Doctors make decisions to come here to New Brunswick, so they take patients off the list. Some doctors retire, and that puts patients on the list. It is a fluid number that keeps changing.

I know that the member opposite wants to try to score some points, especially on the first day, by saying that the government is not doing the job, but that is far from correct. That is far from correct. We continue to recruit. We have now recruited more doctors than we have lost. That is a stat that the Gallant government and its advisers could not come forward with. As a matter of fact, Mr. Speaker, we will continue to work to make sure that people have access to primary care. That is why we have instituted things such as eVisitNB to help with episodic care. We have NB HealthLink up and running. We want it to be in—

Mr. Speaker: Time, minister.

Personnel infirmier

M^{me} Holt : Merci beaucoup. J'apprécie le fait que le ministre ait suggéré le plan de recrutement du gouvernement. Comme nous le savons et comme l'a mentionné mon collègue, il n'y a pas de plan écrit. Toutefois, il y a un plan et, comme nous le savons, il y a un budget de 29 millions de dollars actuellement pour le recrutement et pour le maintien.

I think that it has been made very clear by the nurses of this province that no work is happening on retention to successfully keep nurses in the work where they are desperately needed. All the attention is being put on the recruitment side of the house.

Il y a un manque de respect pour le personnel infirmier, qui ne bénéficie pas de mesures incitatives, alors que, autour de nous, des provinces, comme la Nouvelle-Écosse, l'Alberta ou l'Ontario, accueillent et attirent notre personnel infirmier.

Can the minister please reassure us . . . While there is a focus on recruitment, what portion of that \$29

l'opposition. Les nombres ne cessent de changer parce que la population ne cesse de changer. Les médecins prennent la décision de venir s'établir au Nouveau-Brunswick, alors des patients sont retirés de la liste. Certains médecins prennent leur retraite, et des patients sont alors ajoutés sur la liste. Il s'agit d'un nombre fluide qui ne cesse de changer.

Je sais que la députée d'en face tente de marquer des points, surtout à sa première journée, mais de dire que le gouvernement ne fait pas le travail est loin d'être exact. C'est loin d'être exact. Nous continuons à recruter. Nous avons maintenant recruté plus de médecins que nous en avons perdu. C'est une statistique que le gouvernement Gallant et ses conseillers n'ont pas pu présenter. En fait, Monsieur le président, nous continuerons à travailler pour nous assurer que les gens ont accès à des soins primaires. Voilà pourquoi nous avons instauré des choses comme eVisitNB pour aider avec des soins épisodiques. Nous avons Lien Santé NB qui fonctionne. Nous voulons que ce soit...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Nurses

Ms. Holt: Thank you very much. I appreciate that the minister referred to the government's recruitment plan. As we know, and as my colleague mentioned, there is no written plan. However, there is a plan, and, as we know, there is currently a \$29-million budget for recruitment and retention.

Je pense que cela a été rendu très clair par les infirmières de la province qu'aucun travail visant le maintien en poste n'était effectué afin de réussir à garder les infirmières dans l'emploi où elles sont désespérément nécessaires. Toute l'attention est portée sur l'aspect de recrutement.

There is a lack of respect for nurses, who are not getting incentives, while provinces around us, like Nova Scotia, Alberta, and Ontario, are attracting and welcoming our nurses.

Le ministre peut-il nous rassurer... Alors que l'accent est mis sur le recrutement, quelle portion des 29 millions de dollars sera consacrée au maintien en

million is going to retention? How has the government stabilized the exodus from our nursing profession?

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, once again, it is an honour to be up answering questions from the new Leader of the Opposition. You know, there is a lot of work being done with respect to retention, and it may be different than in other parts of the country. But I know that we have said this on the floor of the Legislature many times: We have the utmost respect for the RNs here in the province, and not only for the RNs but also for the NPs, doctors, personal support workers, janitors, and custodians—for all that those people can do.

Within our department and within the RHAs, there are plans with respect to recruitment and retention, and they are written down. I know that the member opposite is trying to make a point about this, but the fact of the matter is that this government continues to work day in and day out to make sure that people have access to primary care. We continue to do that, and we continue to work with our stakeholders, as mentioned by the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour. We have included a number of internationally trained nurses. The fact of the matter is that—

Mr. Speaker: Thank you, minister. The time for question period has expired.

14:05

Statements by Ministers

Mr. Speaker: The Minister responsible for Women's Equality on behalf of the Minister of Aboriginal Affairs.

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Merci, Monsieur le président. La Journée de la robe rouge a eu lieu le 5 mai dernier.

This is the National Day of Awareness for Missing and Murdered Indigenous Women and Girls and Two-Spirit-Plus People. In addition to holding vigils and ceremonies, red dresses were displayed to bring attention to the thousands of people who have gone missing. Indigenous girls make up 7% of all girls in Canada, yet they represented 50% of all female

poste? Comment le gouvernement a-t-il stabilisé l'exode au sein de la profession d'infirmière?

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, encore une fois, c'est un honneur de pouvoir répondre aux questions de la nouvelle chef de l'opposition. Vous savez, il y a beaucoup de travail qui est accompli concernant le maintien en poste, et il peut être différent de ce qui se passe dans d'autres parties du pays. Toutefois, je sais que nous avons dit à de nombreuses reprises sur le parquet de la Chambre : Nous avons le plus grand respect pour les infirmières immatriculées de la province, et pas seulement pour les infirmières immatriculées, mais aussi pour les infirmières praticiennes, les médecins, les préposés aux services de soutien à la personne et les concierges — pour tout ce que ces personnes accomplissent.

Au sein du ministère et des RRS, il y a des plans portant sur le recrutement et le maintien en poste, et ils sont rédigés. Je sais que la députée d'en face essaie de faire valoir un argument, mais il demeure que le gouvernement continue de travailler jour après jour pour que les gens aient accès à des soins primaires. Nous continuons à le faire, et nous continuons à travailler avec nos parties prenantes, comme l'a mentionné le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. Nous avons inclus un certain nombre d'infirmières formées à l'étranger. Il demeure que...

Le président : Merci, Monsieur le ministre. Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Déclarations de ministres

Le président : La ministre responsable de l'Égalité des femmes, au nom de la ministre des Affaires autochtones.

Hon. Ms. Scott-Wallace : Thank you, Mr. Speaker. Red Dress Day took place last May 5.

C'est la Journée nationale de sensibilisation à la situation des femmes, des filles et des personnes bispirituelles plus autochtones disparues et assassinées. En plus de la tenue de vigiles et de cérémonies, des robes rouges ont été exposées pour attirer l'attention sur les milliers de personnes qui sont portées disparues. Les filles autochtones constituent

homicide victims between 2001 and 2017. Indigenous women are also sexually assaulted three times more often than non-Indigenous women, and most of the women and children trafficked in Canada are Indigenous.

Valuable work to improve the safety of Indigenous women, girls, and two-spirit-plus people is already underway in New Brunswick.

Notre gouvernement s'est engagé à poursuivre ses efforts à cet égard.

We are engaged with Indigenous women through a provincial advisory committee and Indigenous communities and organizations. We all have a role to play in ending violence faced by Indigenous women and girls and two-spirit-plus people. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je veux me faire l'écho des propos de la ministre responsable de l'Égalité des femmes pour souligner que la Journée de la robe rouge a eu lieu le 5 mai dernier. Évidemment, c'est une journée très importante pour sensibiliser la population du Nouveau-Brunswick aux injustices, finalement, dont sont victimes les femmes autochtones.

Quand la ministre dit qu'elle veut collaborer avec les femmes autochtones par l'intermédiaire d'un comité consultatif, j'aimerais simplement savoir quelles sont les mesures concrètes qui ont été prises à ce sujet. Quand elle dit qu'elle a un rôle à jouer pour mettre fin à la violence subie par les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones, j'aimerais tout simplement voir ou savoir quels sont les montants, par exemple, qui sont affectés à la lutte contre cette violence. Où sont situés ces organismes consultatifs? À quelle fréquence se rencontrent-ils? Et, lutte-t-on vraiment contre cette injustice faite aux filles et aux femmes autochtones? Alors, merci beaucoup, Monsieur le président, et j'espère que j'aurai un suivi de la part de la ministre.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. Today, we remember and honour all the women, girls, and LGBTQ2S+ people who have been murdered or have gone missing. We talk about this every year, as we should. We should talk about this all the time. Every

7 % de toutes les filles au Canada ; pourtant, elles représentent 50 % de toutes les femmes victimes d'homicide entre 2001 et 2017. Les femmes autochtones sont aussi victimes d'agression sexuelle trois fois plus souvent que les femmes non autochtones, et la plupart des femmes et des enfants victimes de la traite des personnes au Canada sont autochtones.

Un travail inestimable est déjà en cours au Nouveau-Brunswick pour améliorer la sécurité des femmes, des filles et des personnes bispirituelles plus autochtones.

Our government is committed to continuing its efforts in this area.

Nous avons noué le dialogue avec les femmes autochtones par l'intermédiaire d'un comité consultatif provincial et de communautés et d'organismes autochtones. Nous avons tous un rôle à jouer pour mettre fin à la violence dont sont victimes les femmes, les filles et les personnes bispirituelles plus autochtones. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Thank you very much, Mr. Speaker. I would like to echo the Minister responsible for Women's Equality and point out that Red Dress Day took place on May 5. Obviously, it is a very important day for raising New Brunswickers' awareness about the injustices faced by Indigenous women.

When the minister says she wants to engage with Indigenous women through an advisory committee, I would just like to know what concrete action has been taken on this. When she says that she has a role to play in ending violence faced by Indigenous women, girls, and two-spirit people, I would simply like to see or know how much money, for example, is allocated to combating this violence. Where are these advisory committees located? How often do they meet? Is this injustice against Indigenous girls and women really being tackled? So thank you very much, Mr. Speaker, and I hope to get some follow-up from the minister.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Aujourd'hui, nous nous souvenons de toutes les femmes, filles et personnes de la communauté LGBTQ2E+ qui ont été assassinées ou ont été portées disparues et leur rendons hommage.

time, I will continue to point out the racism and colonialism that exists in our communities, the refusal to understand the connection between the misogyny and the violence against women and against Indigenous people, the refusal to recognize the Wolastoq for what it is, and the refusal to put proper funding into shelters.

Il s'agit des maisons d'hébergement au Nouveau-Brunswick.

There is also the refusal to have an independent, Indigenous-led inquiry into policing and justice systems and other systems to look at racism because we cannot disconnect the colonialism, the racism, and the misogyny from what is happening to Indigenous women, girls, and 2SLGBTQ+ people. I hope that the minister is listening. Thank you, Mr. Speaker.

14:10

Hon. Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to rise today to recognize International Firefighters' Day, which was May 4. Mr. Speaker, firefighters' contribution to public safety goes well beyond fighting fires. More than 4 000 of New Brunswick's career and volunteer firefighters support all of our communities, responding to fires, motor vehicle accidents, rescues, medical calls, and other incidents. On average, our firefighters are called upon more than 20 000 times annually to help someone in need, and that includes more than 3 800 fires. They work tirelessly to ensure that New Brunswick residents are well protected, often doing so on a volunteer basis.

It takes dedication, time, commitment, and professionalism to be a firefighter. Firefighters spend countless hours ensuring that their skills are perfected, preparing to protect others when called upon, often putting themselves directly in harm's way. International Firefighters' Day gives us an opportunity to recognize those who have stepped up to keep our communities safe and strong. I ask all members of this House to join me in thanking the firefighters of our province for their dedication and efforts in ensuring the safety of all New Brunswickers every single day.

Nous en parlons chaque année, comme il se doit. Nous devrions en parler tout le temps. Chaque fois que l'occasion se présentera, je continuerai d'attirer l'attention sur le racisme et le colonialisme qui existent dans nos collectivités, le refus de comprendre le lien entre la misogynie et la violence contre les femmes et les peuples autochtones, le refus de reconnaître le Wolastoq pour ce qu'il est et le refus d'accorder des fonds appropriés aux refuges.

This is about shelters in New Brunswick.

Il y a aussi le refus de tenir une enquête indépendante dirigée par des Autochtones sur le système de maintien de l'ordre, le système de justice et d'autres systèmes pour examiner le racisme, car nous ne pouvons pas faire abstraction du colonialisme, du racisme et de la misogynie dans la situation que vivent les femmes, les filles et les personnes LGBTQ2E+ autochtones. J'espère que la ministre écoute. Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour souligner la Journée internationale des pompiers, qui a eu lieu le 4 mai. Monsieur le président, l'apport des pompiers à la sécurité publique ne se limite pas au fait de combattre des incendies. Plus de 4 000 pompiers professionnels et volontaires appuient toutes nos collectivités, en intervenant notamment en cas d'incendie, d'accidents de la route, d'opérations de sauvetage et d'appels d'urgence médicale. En moyenne, les pompiers de notre province sont appelés plus de 20 000 fois par année à aider quelqu'un dans le besoin, et cela comprend plus de 3 800 incendies. Ils travaillent sans relâche pour veiller à ce que les gens du Nouveau-Brunswick soient protégés, ce qu'ils accomplissent souvent à titre de bénévoles.

Il faut du dévouement, du temps, de la détermination et du professionnalisme pour être pompier. Les pompiers consacrent d'innombrables heures à veiller au perfectionnement de leurs compétences, à se préparer à protéger les autres lorsqu'ils seront appelés à le faire, ce qui les amène souvent à mettre directement leur vie en danger. La Journée internationale des pompiers nous donne l'occasion de rendre hommage aux personnes qui ont répondu à l'appel pour assurer la sécurité et le dynamisme de nos collectivités. Je demande à tous les parlementaires de se joindre à moi pour remercier les pompiers de la

M. J. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Je veux, pour ma part, appuyer la déclaration du ministre. Je suis d'accord que, à l'occasion de la Journée internationale des pompiers, il faut souligner la contribution de ces gens qui travaillent d'arrache-pied lorsque les gens du Nouveau-Brunswick vivent des moments de détresse. Il y a des gens qui ont besoin d'aide, et nos pompiers volontaires assument la responsabilité d'aller voir ce qui en est pour les aider et les secourir. Ils font preuve d'une grande responsabilité envers les gens de la province.

C'est beau de voir que 4 000 pompiers occupent des postes permanents ou agissent à titre de pompier volontaire. Je me souviens d'avoir moi-même été pompier volontaire dans ma collectivité, il n'y a pas si longtemps. J'ai servi la collectivité pendant plusieurs années et je l'ai fait de grand cœur et avec une grande fierté.

Je veux aussi prendre le temps de remercier tous ces pompiers volontaires qui travaillent à servir les collectivités. Quand je vois aussi que nos pompiers volontaires et nos pompiers permanents répondent à plus de 20 000 incidents signalés chaque année dans toutes nos municipalités et nos régions, je dois aussi leur tirer mon chapeau. Je tiens à les remercier pour leur travail et à leur transmettre la reconnaissance de toute l'opposition officielle. Merci, Monsieur le président.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Je vais joindre ma voix à celle de mes collègues pour souligner le travail important et incroyable que font nos pompiers dans la province. En plus, je veux les remercier pour leur service. Plusieurs d'entre eux sont des pompiers volontaires. Je sais que, dans les collectivités rurales, il y a beaucoup de pompiers volontaires qui passent beaucoup de temps à faire de la formation et qui ont un dévouement incroyable en ce qui a trait aux compétences dont ils doivent faire preuve comme pompier et pompière. De plus, ces personnes sont très dévouées envers leur collectivité.

C'est pour cette raison que je vais quand même parler aujourd'hui de ce que j'entends lorsque je vais dans les casernes de pompiers. Il est toujours question de s'assurer que les pompiers ont l'équipement adéquat pour faire leur travail. Donc, nous pouvons penser que différentes collectivités ont différents besoins. Pour les

province pour leur dévouement et les efforts qu'ils déploient afin d'assurer chaque jour la sécurité de tous les gens du Nouveau-Brunswick.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. I personally want to support the minister's statement. I agree that, on International Firefighters' Day, the contribution of these people who work so hard when New Brunswickers are in distress must be recognized. When people need assistance, our volunteer firefighters take on the responsibility of going out to assist and rescue them. They show a great sense of responsibility toward the people of this province.

It is great to see that 4 000 firefighters hold permanent positions or act as volunteer firefighters. I remember being a volunteer firefighter in my community not so long ago. I served the community for several years and did so wholeheartedly and proudly.

I also want to take the time to thank all volunteer firefighters who serve our communities. When I see, also, that over 20 000 incidents are reported every year to which our volunteer and permanent firefighters respond throughout our municipalities and regions, I must also take my hat off to them. I would like to thank them for their work and convey to them the gratitude of the entire official opposition. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. I will join my colleagues in recognizing the important and incredible work that our firefighters do in the province. I also want to thank them for their service. A number of them are volunteer firefighters. I know that in rural communities many volunteer firefighters spend a lot of time training and show incredible dedication to developing the skills they need as firefighters, Mr. Speaker, right in their communities.

This is why I am going to talk today about what I hear when I go to fire stations. It always comes down to ensuring that firefighters have the equipment they need to do their jobs. So we may consider that different communities have different needs. In coastal communities, there are sea rescues, winter rescues,

collectivités côtières, nous pouvons penser à des sauvetages en mer, mais il ne faut pas oublier les sauvetages hivernaux et les accidents de la route. Ce ne sont pas toutes les casernes qui répondent aux appels à la suite d'accidents de la route. Souvent, des casernes le font, parce qu'Ambulance Nouveau-Brunswick prend son temps pour se rendre dans les régions rurales ; nous le savons très bien. Donc, Monsieur le président, c'est extrêmement important de bien équiper les pompiers et de s'assurer qu'ils ont les ressources nécessaires pour effectuer leur travail. Merci.

14:15

Hon. Mr. Holder: Thank you, Mr. Speaker. On behalf of the Premier, I am pleased to rise today to acknowledge the recent by-election and to welcome the three new members to the Legislative Assembly.

Two weeks ago, by-elections were held in the ridings of Bathurst East—Nepisiguit—Saint-Isidore, Restigouche-Chaleur, and Dieppe. Mr. Speaker, holding by-elections is never easy work. I would like to thank everyone who helped ensure that the elections ran smoothly in each riding. This includes the 229 people who worked in polling stations and in returning offices, the 3 returning officers who managed the by-elections for Elections New Brunswick in their respective electoral districts, and the many volunteers who worked on the candidates' election campaigns. Mr. Speaker, we all know that it takes a lot to work on and to organize an election campaign.

I would also like to thank those who ran and were not elected. We know that you all had the best intentions of contributing to our province and making a positive impact—Serge Brideau, Alex White, Rachel Boudreau, Anne Bard-Lavigne, Alex Gagne, Chantal Landry, Dean Léonard, and Cyprien Okana. We commend your efforts and your dedication to New Brunswick.

Last, I would like to congratulate the new leader of His Majesty's loyal opposition and welcome her to the House. I would also like to welcome the member for Restigouche-Chaleur and the member for Dieppe. We

and traffic accidents. Not all fire stations respond to traffic accidents. Some fire stations do, because Ambulance New Brunswick takes its time getting to rural areas; we are well aware of that. So, Mr. Speaker, it is extremely important to properly equip firefighters and ensure firefighters in the province have the resources they need to do their jobs. Thank you.

L'hon. M. Holder : Merci, Monsieur le président. Au nom du premier ministre, j'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui pour souligner les récentes élections partielles et pour souhaiter aux trois nouveaux parlementaires la bienvenue à l'Assemblée législative.

Il y a deux semaines, des élections partielles ont eu lieu dans les circonscriptions de Bathurst-Est—Nepisiguit—Saint-Isidore, de Restigouche-Chaleur et de Dieppe. Monsieur le président, tenir des élections partielles n'est jamais une tâche facile. J'aimerais remercier toutes les personnes ayant contribué au bon déroulement des élections dans chaque circonscription. Cela comprend les 229 personnes qui ont travaillé dans les bureaux de scrutin et les bureaux des directeurs du scrutin, les 3 directeurs du scrutin qui ont géré les élections pour Élections Nouveau-Brunswick dans leur circonscription électorale respective ainsi que les nombreux bénévoles qui ont travaillé à la campagne électorale des candidats. Monsieur le président, nous savons tous que l'organisation et la tenue d'une campagne électorale demandent beaucoup d'efforts.

J'aimerais également remercier les personnes qui se sont présentées aux élections, mais qui n'ont pas été élues. Nous savons que vous aviez à coeur de jouer un rôle positif dans notre province et d'y apporter des changements favorables — Serge Brideau, Alex White, Rachel Boudreau, Anne Bard-Lavigne, Alex Gagne, Chantal Landry, Dean Léonard et Cyprien Okana. Nous saluons vos efforts et votre dévouement envers le Nouveau-Brunswick.

Pour terminer, j'aimerais féliciter la nouvelle chef de la loyale opposition de Sa Majesté et lui souhaiter la bienvenue à la Chambre. J'aimerais également souhaiter la bienvenue au député de Restigouche-

look forward to building on the success here in this great province through collaborative work with each and every one of you. Thank you.

M^{me} Holt : Merci beaucoup, Monsieur le président et Monsieur le ministre. Je suis vraiment heureuse d'avoir l'occasion de me lever pour remercier toutes les personnes qui ont participé aux élections partielles. Je suis complètement d'accord avec le ministre pour dire que ce processus demande beaucoup de monde et des bénévoles. Ce sont les employés d'Élections Nouveau-Brunswick qui s'assurent que notre démocratie est forte.

I want to take the opportunity to say that the turnout in the elections, not only the by-elections but also the elections that we have seen across Canada, is deeply concerning. As I have said a few times today, people are losing faith in this institution and in us as politicians because they do not feel heard or reflected in this room. We have more work to do to make sure that the people who are sitting here better reflect the diversity and the beauty of New Brunswick from corner to corner to corner to corner.

It is not lost on me that I am the 48th woman to be elected to this seat and the first one to be elected to this specific seat. That is not enough. I look around, and I do not see diversity beyond gender. We, as a group of elected legislators, need to work to make this place welcoming, safe, and inclusive for people of all backgrounds and all experiences. I am very grateful to the people of Elections New Brunswick, the 229 who worked to make the elections run very smoothly, and I hope that the people of New Brunswick come out to help us keep democracy strong in New Brunswick.

Merci beaucoup.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Monsieur le président. À mon tour, je veux aussi féliciter les trois nouveaux députés et remercier les personnes qui ont travaillé dans les bureaux de scrutin. Il s'agit d'un travail vraiment important. Je pense que tout s'est bien passé pendant la journée des élections et en ce qui a trait aux votes par anticipation.

Je dis merci aux candidates et candidats. C'est certain que j'ai eu la chance de travailler personnellement

Chaleur et au député de Dieppe. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre en collaboration avec vous sur la voie de la réussite que connaît notre magnifique province. Merci.

Ms. Holt : Thank you, Mr. Speaker and thank you Minister. I am really pleased to have the opportunity to rise and thank all the people who took part in the by-elections. I completely agree with the minister that it takes a lot of people and volunteers. The employees of Elections New Brunswick are the ones who ensure that our democracy is strong.

Je tiens à profiter de l'occasion pour dire que le taux de participation aux élections, non seulement aux élections partielles, mais aussi aux élections un peu partout au Canada, comme nous l'avons vu, est extrêmement préoccupant. Comme je l'ai déjà dit à quelques reprises aujourd'hui, les gens perdent confiance dans l'institution et en nous, les politiciens, car ils n'ont pas l'impression d'être entendus ni représentés dans cette salle. Il nous reste du travail à faire pour que les gens qui siègent ici reflètent mieux la diversité et la beauté des quatre coins du Nouveau-Brunswick.

Je suis consciente que je suis la 48^e femme à siéger ici et la première à occuper ce siège en particulier. Cela n'est pas suffisant. Je regarde autour de moi et je ne vois pas d'autre diversité que celle qui est liée au genre. À titre de législateurs élus, nous devons oeuvrer à rendre cet endroit accueillant, sécuritaire et inclusif pour les gens de tous les horizons et dont le bagage est varié. Je suis très reconnaissante aux gens d'Élections Nouveau-Brunswick, les 229 personnes qui ont veillé au bon déroulement des élections, et j'espère pouvoir compter sur la participation des gens du Nouveau-Brunswick pour nous aider à maintenir une démocratie forte au Nouveau-Brunswick.

Thank you very much.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Mr. Speaker. I would also like to congratulate the three new members and thank the people who worked in the polling stations. This is a really important work. I think that everything went smoothly on election day and during the advance polls.

I thank all the candidates. I certainly had the chance to work personally with three of them: Serge Brideau,

avec trois d'entre eux, soit Serge Brideau, Rachel Boudreau et Chantal Landry. Je veux aussi féliciter Alex White, Anne Bard-Lavigne, Alex Gagne, Dean Léonard et Cyprien Okana. Bien sûr, sans les candidats, il n'y aurait pas d'élections.

Comme la chef de l'opposition officielle l'a mentionné — et j'en ai parlé à plusieurs reprises à la Chambre —, le taux de participation est extrêmement inquiétant, et il n'y a qu'un groupe de personnes à blâmer pour cela : C'est nous, ici, à la Chambre.

Je suis très heureux d'entendre la chef parler de cela, étant donné que son caucus a voté contre une proposition de mode de scrutin proportionnel, ce qui donnerait une voix aux gens, Monsieur le président. Donc, j'espère que l'action va suivre les paroles, Monsieur le président.

Mr. Speaker: Time, member.

14:20

Committee Reports

(**Mr. Turner**, as chairman, presented the first report of the Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy.)

Continuing, **Mr. Turner** said: Mr. Speaker, the Standing Committee on Estimates and Fiscal Policy begs leave to submit this, their first report. Your committee met in the Legislative Assembly Chamber on April 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 21, 25, 26, and 27 to consider the estimates referred to your committee by a resolution of the House adopted on March 31, 2023. Your committee wishes to report that it has passed all estimates referred to it as outlined in this report. Your committee recommends that these estimates be concurred in by the House. Thank you, Mr. Speaker.

(**Mr. Speaker**, pursuant to Standing Rule 78.2, put the question on the motion deemed to be before the House that the report be concurred in, and the motion was carried.)

Rachel Boudreau, and Chantal Landry. I also want to congratulate Alex White, Anne Bard-Lavigne, Alex Gagne, Dean Léonard, and Cyprien Okana. Of course, without the candidates, there would be no election.

As the Leader of the Official Opposition mentioned — and I have spoken about this several times in the House — the voter turnout is extremely worrying, and there is only one group to blame for that: That is us here in the House.

I am very pleased to hear the leader talk about this, since her caucus voted against a proposal on proportional representation, which would give people a voice, Mr. Speaker. So I hope that action will follow words, Mr. Speaker.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

Rapports de comités

(**M. Turner**, à titre de président du Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires, présente le premier rapport du comité.)

M. Turner : Monsieur le président, le Comité permanent des prévisions et de la politique budgétaires demande à présenter son premier rapport. Le comité se réunit à la Chambre de l'Assemblée législative les 4, 5, 6, 11, 12, 13, 18, 19, 20, 21, 25, 26 et 27 avril pour étudier les prévisions budgétaires dont il a été saisi sur résolution de la Chambre adoptée le 31 mars 2023. Le comité fait rapport qu'il a étudié les questions dont il a été saisi et a adopté les crédits, lesquels sont énumérés dans le rapport ci-joint. Le comité recommande que la Chambre adopte les crédits qu'il a votés. Merci, Monsieur le président.

(**Le président**, conformément à l'article 78.2 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.)

Introduction and First Reading of Bills

(**Hon. Mr. Steeves** moved that Bill 38, *An Act to Amend the Gasoline and Motive Fuel Tax Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** said: Mr. Speaker, the proposed amendments to the *Gasoline and Motive Fuel Tax Act* will eliminate the provincial carbon tax effective July 1 of this year upon the implementation of the federal carbon tax backstop. Thank you, Mr. Speaker.

(**L'hon. M. Fitch** propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 39, *Loi concernant les régies régionales de la santé*, et 40, *Loi sur les établissements de santé*.)

Continuing, **Hon. Mr. Fitch** gave the following explanations:

Bill 39: Mr. Speaker, these amendments will make significant changes to the regional health authorities' governance to overcome the challenges the health care system is facing and to build a better and more stable health care system for New Brunswick.

Mr. Speaker, the amendments will change the composition of the board of directors for both RHAs from seven appointed members and eight elected members to seven members all appointed by the Minister of Health for terms of three years each. Mr. Speaker, these amendments will align New Brunswick with most other Canadian jurisdictions. These amendments will also clarify the roles and responsibilities of the minister, the boards of directors, and the chief executive officers.

Monsieur le président, en vertu d'autres modifications, un Conseil de collaboration du système de santé sera établi, dont le mandat consistera à favoriser une meilleure collaboration et l'adoption d'une perspective à l'échelle de la province au moment d'évaluer les besoins dans le système de santé.

The Health System Collaboration Council will bring together the Minister of Health and representatives of both RHAs to ensure a patient-centred, accessible,

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**L'hon. M. Steeves** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 38, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants*.)

L'hon. M. Steeves : Monsieur le président, les modifications proposées de la *Loi de la taxe sur l'essence et les carburants* élimineront la taxe provinciale sur le carbone le 1^{er} juillet prochain, lorsque le filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone entrera en vigueur. Merci, Monsieur le président.

(**Hon. Mr. Fitch** moved that Bills 39, *An Act Respecting the Regional Health Authorities*, and 40, *Loi sur les établissements de santé*, be now read a first time.)

L'hon. M. Fitch donne les explications suivantes :

Projet de loi 39. Monsieur le président, les modifications permettront d'apporter des changements importants à la gouvernance des régies régionales de la santé pour surmonter les défis qui se posent au système de soins de santé et rendre le système de soins de santé meilleur et plus stable pour le Nouveau-Brunswick.

Monsieur le président, aux termes des modifications, la composition du conseil d'administration des deux RRS passera de sept membres nommés et huit membres élus à sept membres qui seront tous nommés par le ministre de la Santé pour un mandat de trois ans chacun. Monsieur le président, les modifications feront en sorte d'harmoniser le système du Nouveau-Brunswick à celui de la majorité des autres provinces canadiennes. Ces modifications préciseront aussi les rôles et les responsabilités du ministre, des conseils d'administration et des directeurs généraux.

Mr. Speaker, additional amendments will establish a Health System Collaboration Council mandated to promote greater collaboration and adopt a province-wide perspective when evaluating health system needs.

Le Conseil de collaboration du système de santé réunira le ministre de la Santé et des représentants des deux RRS pour veiller à mettre en place un système de santé axé sur le patient, accessible, responsable et sur

responsible health care system that people can count on. Mr. Speaker, thank you.

Merci beaucoup, Monsieur le président.

14:25

Bill 40: The *Health Facilities Act* sets out the legislative framework to enable facilities to offer surgical services outside of hospitals, provided they meet the requirements of the Act.

La loi favorisera et améliorera l'accessibilité des services de soins de santé pour la population et garantira une prestation efficace de services financés de grande qualité qui répondent à des normes élevées et qui sont fondés sur des pratiques exemplaires.

The Act also ensures that no person who is entitled to a funded surgical service will be required to pay for that service or be able to pay for priority access. Mr. Speaker, our government is committed to the preservation of the principles of universality, comprehensiveness, accessibility, portability, and public administration as described in the *Canada Health Act* as the foundation of the health care system in New Brunswick, and this Act does just that.

Merci beaucoup, Monsieur le président.

Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Flemming: Now, Mr. Speaker, you are going to have to indulge me, I hope, while I too offer my congratulations to the three new members. We share something in common, as I too was elected in a by-election, over a decade ago. It is a different kind of experience in that sometimes you think that you are the only person who is enthused about it and whatnot. But we pressed on, and here we are. So, I want to welcome the three members.

In particular, I want to note that the Leader of the Opposition is the first female to hold such a position. That is significant, and it is to be congratulated. I must say, I wish her a long and happy career as Leader of the Opposition. Back to work, Mr. Speaker.

lequel les gens peuvent compter. Merci, Monsieur le président.

Thank you very much, Mr. Speaker.

Projet de loi 40. La *Loi sur les établissements de santé* établit le cadre législatif permettant aux établissements de fournir des services chirurgicaux à l'extérieur des hôpitaux, à condition que ceux-ci répondent aux exigences de la loi.

The Act will promote and improve public access to health services and ensure the efficient delivery of high-quality funded services that meet high standards and are based on best practices.

La loi prévoit aussi que quiconque ayant droit à un service chirurgical financé ne sera tenu de payer ce service ni ne pourra payer pour avoir un accès prioritaire. Monsieur le président, notre gouvernement est résolu à préserver les principes d'universalité, d'intégralité, d'accessibilité, de transférabilité et de gestion publique, tels qu'ils sont décrits dans la *Loi canadienne sur la santé*, soit des principes qui constituent le fondement du système de soins de santé au Nouveau-Brunswick, et c'est précisément ce que fait la loi.

Thank you very much, Mr. Speaker.

Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Flemming : Bon, Monsieur le président, j'espère que vous m'accorderez votre indulgence alors que, moi aussi, j'offre mes félicitations aux trois nouveaux parlementaires. Nous avons quelque chose en commun, puisque moi aussi j'ai été élu lors d'une élection partielle il y a plus d'une décennie. Il s'agit d'une expérience un peu différente, et il arrive de penser qu'on est peut-être la seule personne qui soit enthousiasmée par la situation. Toutefois, nous avons tenu bon, et voici où nous en sommes. Je tiens donc à souhaiter la bienvenue aux trois parlementaires.

Je tiens surtout à souligner que la chef de l'opposition est la première femme à occuper un tel poste. C'est important, et cela mérite des félicitations. Je dois dire que je lui souhaite une longue et heureuse carrière en

tant que chef de l'opposition. Reprenons le travail, Monsieur le président.

14:30

(**Hon. Mr. Flemming** moved that Bills 41, *An Act Respecting Holdback Trust Accounts*; 42, *Construction Prompt Payment and Adjudication Act*; 43, *An Act to Amend the Legislative Assembly Act*; and 44, *An Act Respecting the Demise of the Crown*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Flemming** gave the following explanations:

Bill 41: Mr. Speaker, I am pleased to introduce a bill that will remove red tape from businesses operating in New Brunswick. Thank you, Mr. Speaker.

Bill 42: Mr. Speaker, I am pleased to be able to do this and say that I will no longer have to be asked questions about when we are going to do this. Here it is. This bill will facilitate timely payments to the contractors, subcontractors, and suppliers in the construction industry. It will provide a mechanism for resolving payment disputes on an expedited basis and establish regulation-making authority to provide a future process for adjudication. Thank you, Mr. Speaker.

Bill 43: Mr. Speaker, this bill will ensure that the wording pertaining to fixed election dates in the *Legislative Assembly Act* is consistent with other jurisdictions, and it will remove any lack of clarification. Thank you very much, Mr. Speaker.

Bill 44: Mr. Speaker, that is a pile of paper to replace two words, but nonetheless, it has to be done. The bill will amend several Acts of the Legislature as a result of the death of Queen Elizabeth II, and it will place reference to the ascension of King Charles III. It is something as simple as the Court of Queen's Bench now becoming the Court of King's Bench or the Queen's Printer now becoming the King's Printer. It is

(**L'hon. M. Flemming** propose que soit maintenant lus une première fois les projets de loi 41, *Loi concernant les comptes de retenue de garantie en fiducie*, 42, *Loi sur les paiements rapides et les règlements des différends dans le secteur de la construction*, 43, *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative*, et 44, *Loi concernant la transmission de la Couronne*.)

L'hon. M. Flemming donne les explications suivantes :

Projet de loi 41. Monsieur le président, j'ai le plaisir de présenter un projet de loi qui permettra de réduire les formalités administratives des entreprises qui mènent leurs activités au Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

Projet de loi 42. Monsieur le président, j'ai le plaisir de pouvoir présenter la mesure en question et dire que je n'aurai plus à me faire poser des questions concernant le moment où nous l'appliquerons. Voici donc le projet de loi. Le projet de loi facilitera le paiement en temps opportun des entrepreneurs, des sous-traitants et des fournisseurs dans l'industrie de la construction. Il prévoit un mécanisme de règlement de différends relatifs aux paiements rapide et un pouvoir de réglementation qui permettra d'établir un processus futur pour le règlement des différends. Merci, Monsieur le président.

Projet de loi 43. Monsieur le président, le projet de loi fera en sorte que le libellé sur les élections à date fixe dans la *Loi sur l'Assemblée législative* soit conforme à celui d'autres gouvernements et éliminera le besoin d'apporter des précisions. Merci beaucoup, Monsieur le président.

Projet de loi 44. Monsieur le président, il s'agit d'un tas de papier qui sert à remplacer deux mots, mais quoi qu'il en soit, le tout doit être fait. Le projet de loi apportera des modifications à plusieurs lois de l'Assemblée législative en raison du décès de la reine Elizabeth II, ce qui permettra de mentionner l'accession au trône du roi Charles III. Les modifications sont aussi simples que de changer le nom de la Cour du Banc de la Reine pour la Cour du Banc du Roi ou l'Imprimeur de la Reine qui devient maintenant l'Imprimeur du Roi. Il s'agit d'un

just a routine adjustment as it relates to the ascension of the Crown.

14:35

(**L'hon. M. Allain** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 45, *Loi sur la Commission de la gouvernance locale*.)

Continuing, **Hon. Mr. Allain** said: Mr. Speaker, the proposed Act is to establish the organizational and operational framework of the Local Governance Commission.

J'ai tellement hâte de m'exprimer plus en détail sur le projet de loi lors de la deuxième lecture, et certainement lors de l'étude en comité avec mon collègue de Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

(**Hon. Mr. Hogan** moved that Bill 46, *Education Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Hogan** said: Thank you, Mr. Speaker. The new *Education Act* is intended to improve New Brunswick's public education governance structure by making the system more accountable and better meeting the needs of children, families, and their communities. It is important to note that our obligations under the *Canadian Charter of Rights and Freedoms* mean that the two educational sectors will see differences in how they are governed.

In the Anglophone sector, the Act will establish a new reporting structure for the sector, will change district education councils from decision- and policy-making bodies to advisory bodies, and will see that superintendents report to the Department of Education and Early Childhood Development instead of to the district education council.

Dans le secteur francophone, la loi fera en sorte que les conseils d'éducation de district demeurent des organismes d'élaboration de politiques et de prise de décisions. Les directions générales continueront à rendre des comptes aux conseils d'éducation de district. De plus, la loi continuera d'accroître la responsabilisation des conseils d'éducation de district en matière d'engagement public et de reddition de comptes.

rajustement routinier concernant l'accession à la Couronne.

(**Hon. Mr. Allain** moved that Bill 45, *Local Governance Commission Act*, be now read a first time.)

L'hon. M. Allain : Monsieur le président, le projet de loi vise à établir l'organisation et le cadre opérationnel de la Commission de la gouvernance locale.

I am really looking forward to speaking about the bill in more detail at second reading, and certainly at the committee stage with my colleague from Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé.

(**L'hon. M. Hogan** propose que soit maintenant lu une première fois le projet 46, *Loi sur l'éducation*.)

L'hon. M. Hogan : Merci, Monsieur le président. La nouvelle *Loi sur l'éducation* vise à améliorer la structure de gouvernance de l'éducation publique au Nouveau-Brunswick en rendant le système plus responsable et en répondant mieux aux besoins des enfants, des familles et de leur collectivité. Il est important de souligner que nos obligations en vertu de la *Charte canadienne des droits et libertés* signifient que les deux secteurs de l'éducation verront des différences dans la façon dont ils seront gouvernés.

Dans le secteur anglophone, la loi établira une nouvelle structure hiérarchique pour le secteur, transformera les conseils d'éducation de district d'organes de décision et d'élaboration de politiques en organes consultatifs et fera en sorte que les directeurs généraux relèvent du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance plutôt que du conseil d'éducation de district.

In the Francophone sector, the Act will ensure that district education councils remain policy- and decision-making bodies. Superintendents will continue to report to district education councils. In addition, the Act will continue to increase the responsibility of district education councils with regard to public engagement and accountability.

In both sectors, the Act will enhance the role of parent school support committees and provide more formal opportunities for students' voices at the district education council and at the school level. Thank you, Mr. Speaker.

(Hon. Mrs. Johnson moved that Bill 47, *Livestock Health Act*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mrs. Johnson** said: Mr. Speaker, the proposed bill will modernize the protection of livestock health in New Brunswick.

Je me réjouis à la perspective d'aborder plus en profondeur ce projet de loi lors de la deuxième lecture. Merci, Monsieur le président.

14:40

(Hon. Mr. G. Savoie moved that Bill 48, *An Act to Amend the Order of New Brunswick Act*, be now read a first time.)

L'hon. M. G. Savoie : Merci encore, Monsieur le président.

Mr. Speaker, for more than 20 years, the Order of New Brunswick has recognized individuals who have demonstrated excellence and achievement, and we want to ensure that this continues.

Il me tarde de fournir plus de détails sur ce projet de loi au moment de la deuxième lecture.

Thank you, Mr. Speaker.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. G. Savoie : Merci, Monsieur le président.

I have a message from Her Honour the Lieutenant-Governor.

Mr. Speaker, with all honourable members standing, read the said message as follows:

*Fredericton, New Brunswick.
May 9, 2023.*

Dans les deux secteurs, la loi renforcera le rôle des comités parentaux d'appui à l'école et offrira aux élèves des possibilités plus formelles de s'exprimer au sein du conseil d'éducation de district et au niveau de l'école. Merci, Monsieur le président.

(L'hon. M^{me} Johnson propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 47, *Loi sur la santé du bétail*.)

L'hon. M^{me} Johnson : Monsieur le président, le projet de loi proposé modernisera la protection de la santé du bétail au Nouveau-Brunswick.

I look forward to discussing this bill in greater depth at second reading. Thank you, Mr. Speaker.

(L'hon. G. Savoie propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 48, *Loi modifiant la Loi créant l'Ordre du Nouveau-Brunswick*.)

Hon. G. Savoie: Thank you again, Mr. Speaker.

Monsieur le président, depuis plus de 20 ans, l'Ordre du Nouveau-Brunswick est décerné aux personnes qui ont fait preuve d'excellence et qui se sont distinguées par leurs réalisations, et nous voulons veiller à ce que cela se poursuive.

I look forward to providing more details on this bill at second reading.

Merci, Monsieur le président.

Government Motions re Business of House

Hon. G. Savoie: Thank you, Mr. Speaker.

J'ai un message de S.H. la lieutenant-gouverneure.

Le président, les parlementaires debout, donne lecture du message, dont voici le texte :

*Fredericton (Nouveau-Brunswick)
le 9 mai 2023*

Her Honour the Lieutenant-Governor transmits a bill entitled An Act Respecting the Executive Council Act and the Legislative Assembly Act, and having been informed of the subject matter of the Bill, recommends the same to the House.

*(Signed) Brenda L. Murphy
Lieutenant-Governor*

Dépôt et première lecture de projets de loi

(L'hon. M. G. Savoie propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 49, *Loi concernant la Loi sur le Conseil exécutif et la Loi sur l'Assemblée législative*.)

L'hon. M. G. Savoie : Merci encore, Monsieur le président.

Mr. Speaker, this bill follows the recommendations of the Legislative Administration Committee in terms of members' salaries and adds parental leave as a distinct type of leave. Thank you, Mr. Speaker.

(Hon. Mr. Steeves moved that Bills 50, *Supplementary Appropriations Act 2021-2022 (1)*, and 51, *Appropriations Act 2023-2024*, be now read a first time.)

Continuing, **Hon. Mr. Steeves** gave the following explanations:

Bill 50: Thank you, Mr. Speaker. The purpose of the *Supplementary Appropriations Act 2021-2022 (1)* is to obtain legislative authority for additional monies spent in the fiscal year 2021-2022.

Bill 51: Mr. Speaker, the purpose of the *Appropriations Act 2023-2024* is to obtain legislative authority for monies that will be spent in the fiscal year 2023-2024.

14:45

Mr. Speaker: Members, pursuant to Standing Rule 42.3, upon introduction and first reading of an appropriations Act, the questions for second and third

S.H. la lieutenant-gouverneure a pris connaissance d'un projet de loi intitulé Loi concernant la Loi sur le Conseil exécutif et la Loi sur l'Assemblée législative, qu'elle transmet et recommande à la Chambre.

*La lieutenant-gouverneure,
(Signature) Brenda L. Murphy*

Introduction and First Reading of Bills

(Hon. Mr. G. Savoie moved that Bill 49, *An Act Respecting the Executive Council Act and the Legislative Assembly Act*, be now read a first time.)

Hon. Mr. G. Savoie: Thank you again, Mr. Speaker.

Monsieur le président, le projet de loi suit les recommandations du Comité d'administration de l'Assemblée législative en ce qui concerne les traitements des députés et ajoute le congé parental comme un type de congé distinct. Merci, Monsieur le président.

(L'hon. M. Steeves propose que soient maintenant lus une première fois les projets de loi 50, *Loi supplémentaire de 2021-2022 (1) portant affectation de crédits*, et 51, *Loi de 2023-2024 portant affectation de crédits*.)

L'hon. M. Steeves donne les explications suivantes :

Projet de loi 50. Merci, Monsieur le président. La *Loi supplémentaire de 2021-2022 (1) portant affectation de crédits* vise l'obtention de l'autorisation législative pour les fonds supplémentaires dépensés au cours de l'exercice financier de 2021-2022.

Projet de loi 51. Monsieur le président, la *Loi de 2023-2024 portant affectation de crédits* vise l'obtention de l'autorisation législative pour les fonds qui seront dépensés au cours de l'exercice financier 2023-2024.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, conformément à l'article 42.3 du Règlement, après le dépôt et la première lecture d'une loi portant affectation de crédits, les motions de deuxième et troisième lectures sont mises aux voix

reading shall be put forthwith. Accordingly, Bills 50 and 51 are ordered for second and third reading.

Second Reading

(Bills 50, *Supplementary Appropriations Act 2021-2022 (1)*, and 51, *Appropriations Act 2023-2024*, were read a second time.)

Third Reading

(Bills 50, *Supplementary Appropriations Act 2021-2022 (1)*, and 51, *Appropriations Act 2023-2024*, were read a third time and passed.)

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. G. Savoie: Thank you again, Mr. Speaker. Following routine proceedings, all bills introduced today will be referred for second reading tomorrow, May 10. For second reading today, we will do Bills 33, 34, 35, and 24. Any bill that receives second reading today will be referred to the Standing Committee on Economic Policy. Should the House adjourn before 6 p.m., we will go to the Standing Committee on Economic Policy for the following: Bills 29, 30, and 31. Thank you.

14:50

Debate on Second Reading of Bill 33

Hon. Mr. Carr, after the Speaker called for second reading of Bill 33, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*: Thank you, Mr. Speaker. I appreciate that. Mr. Speaker, I am very pleased to rise in the House today for the second reading of Bill 33, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*. As a result of legislative changes made to the *Local Governance Act* and the restructuring of our municipalities, which were effective on January 1, updates to the *Motor Vehicle Act* are now required. There will be more updates as time goes on.

sur-le-champ. En conséquence, il est ordonné que les projets de loi 50 et 51 soient lus une deuxième et une troisième fois.

Deuxième lecture

(Les projets de loi 50, *Loi supplémentaire de 2021-2022 (1) portant affectation de crédits*, et 51, *Loi de 2023-2024 portant affectation de crédits* sont lus une deuxième fois.)

Troisième lecture

(Les projets de loi 50, *Loi supplémentaire de 2021-2022 (1) portant affectation de crédits*, et 51, *Loi de 2023-2024 portant affectation de crédits* sont lus une troisième fois et adoptés.)

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. G. Savoie : Je vous remercie encore une fois, Monsieur le président. Par suite des affaires courantes, tous les projets de loi déposés aujourd'hui feront l'objet d'une deuxième lecture demain, le 10 mai. Nous allons procéder aujourd'hui à la deuxième lecture des projets de loi 33, 34, 35 et 24. Tous les projets de loi qui franchissent l'étape de la deuxième lecture aujourd'hui seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique. Si la Chambre lève la séance avant 18 h, les projets de loi suivants seront renvoyés au Comité permanent de la politique économique : 29, 30 et 31. Merci.

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 33

L'hon. M. Carr, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur* : Merci, Monsieur le président. Je suis reconnaissant de l'intervention. Monsieur le président, je suis très content de prendre la parole aujourd'hui à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*. À la suite des modifications apportées à la *Loi sur la gouvernance locale* et de la restructuration de nos municipalités, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier, des mises à jour de la *Loi sur les véhicules à moteur* étaient nécessaires. Il y aura d'autres mises à jour au fil du temps.

The proposed amendments in this bill will address changes to local government boundaries and the related impacts around default speeds and the posting of speed limits. The *Motor Vehicle Act* dictates authorities and default speed limits based on the boundaries of local governments. I will get into that in a little more detail in a few minutes. As these boundaries have changed, there will be a significant increase in the number of highways that lie within local government boundaries. As we all know, a lot of those local government boundaries have now stretched out into what were once local service districts. We must maintain the difference between what we have deemed to be still a municipal authority or a municipal jurisdiction's responsibility and what will remain DTI's responsibility in those expanded jurisdictions. We have clearly made the statement that municipalities will remain responsible for what is in their areas, and DTI will continue to be responsible for the roads and streets that are in the former LSD areas.

With proposed amendments applied, default speed limits will not change for more than 90% of provincial highways. The changes will have an impact on areas near schools. We will be embarking on a process to redefine "school zone" as well as to add "school area" to the legislation.

The Transportation Association of Canada is a not-for-profit national technical association that focuses on highway infrastructure and urban transportation. The association publishes the *Geometric Design Guide for Canadian Roads*, which is a fundamental road design reference used by all Canadian jurisdictions. The guide has contributed to the development of regional, provincial, and national road and highway systems by helping planners and designers meet the needs of road users with safety and consistency.

(Mrs. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

The association identifies sections of roads adjacent to schools as either a school zone or a school area. All

Les modifications proposées dans le projet de loi tiennent compte des changements apportés aux limites géographiques des gouvernements locaux et de leurs répercussions sur l'application des vitesses maximales prescrites par la loi et sur l'affichage des vitesses limites. La *Loi sur les véhicules à moteur* définit les autorisations et les vitesses maximales prescrites par la loi en fonction des limites géographiques des gouvernements locaux. J'y reviendrai plus en détail dans quelques minutes. Comme ces limites géographiques ont changé, le nombre de routes situées à l'intérieur des limites géographiques des gouvernements locaux augmentera de manière significative. Comme nous le savons tous, un grand nombre de ces limites géographiques des gouvernements locaux se sont étendues au-delà de ce qui était autrefois des districts de services locaux. Nous devons établir la différence entre ce que nous avons considéré comme relevant toujours de l'autorité municipale ou d'une compétence municipale et ce qui relèvera encore de la responsabilité du MTI dans le cadre de ces compétences élargies. Nous avons clairement indiqué que les municipalités resteront responsables de ce qui relève de leur compétence, et que le MTI restera responsable des routes et des rues situées dans les anciennes zones des DSL.

Une fois les modifications proposées appliquées, les vitesses maximales prescrites par la loi ne changeront pas pour plus de 90 % des routes provinciales. Les modifications auront des répercussions sur les zones situées à proximité des écoles. Nous entamerons un processus visant à redéfinir une zone scolaire et à ajouter le terme « aire scolaire » à la mesure législative.

L'Association des transports du Canada est une association technique nationale sans but lucratif axée sur l'infrastructure routière et le transport urbain. L'association publie le *Guide canadien de conception géométrique des routes*, laquelle est une référence incontournable en matière de conception routière utilisée par toutes les provinces canadiennes. Il a contribué au développement des réseaux routiers régionaux, provinciaux et nationaux en aidant les planificateurs et les concepteurs à répondre aux besoins des usagers de la route avec sécurité et cohérence.

(M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

L'association désigne les parties de routes à proximité des écoles comme une zone scolaire ou une aire

schools in New Brunswick are posted with school zone signage plus an applicable reduced speed limit sign. In some locations, however, this signage notifies motorists of a speed reduction which may not be warranted. Posting speed limit reductions that are not warranted can impact driver behaviour and create safety concerns. We want to be able to ensure that those school zone speed limits are appropriate.

This bill proposes to integrate and define the term “school area” in the *Motor Vehicle Act*. This will be consistent with the Transportation Association of Canada guidelines and with other jurisdictions across the country.

This bill also proposes adding a maximum speed reduction no greater than 20 km/h from the adjacent speed limit in school zones. Now, I know that we will answer some of these questions around this in committee, but what we are really trying to curb here, Madam Deputy Speaker, is when a speed limit reduction is greater than 20 km/h. We see, in some areas, speed limit reductions of 60 km/h or 50 km/h at one time. This can create an unsafe environment for the traveling public. In some locations, the difference can even be a 60-km/h reduction when entering a school zone. This can really cause safety issues, so we want to be able to curb some of those safety issues as much as possible.

There are a few other administrative housekeeping matters that are part of this bill, but again, all of the proposed amendments are about protecting New Brunswickers. The safety of the public, and especially of students traveling to and from school, is a priority for our government. Posting speed limits that are appropriate and in line with Canadian standards supports that goal.

14:55

In conclusion, this bill will address having maximum speed reductions of 20 km/h increments. It will define school areas and school zones, and it will also set default speed limits outside of the former municipal

scolaire. Toutes les écoles du Nouveau-Brunswick sont dotées d’une signalisation de zone scolaire et d’un panneau de limite de vitesse réduite. Toutefois, à certains endroits, cette signalisation informe les automobilistes d’une réduction de vitesse qui n’est peut-être pas justifiée. L’affichage de réductions de vitesse maximale qui ne sont pas justifiées peut avoir une incidence sur le comportement des conducteurs et créer des problèmes de sécurité. Nous voulons faire en sorte que les limites de vitesse dans les zones scolaires soient appropriées.

Le projet de loi propose de définir le terme « aire scolaire » et de l’intégrer dans la *Loi sur les véhicules à moteur*. Cela sera conforme aux lignes directrices de l’Association des transports du Canada et à celles observées ailleurs au pays.

Le projet de loi propose également l’adjonction d’une disposition relative à la réduction de vitesse maximale inférieure d’au plus 20 km/h par rapport à la vitesse maximale proche de celle prescrite dans les zones scolaires. Eh bien, je sais que nous répondrons à certaines des questions à l’étape de l’étude en comité, mais nous cherchons vraiment à empêcher, Madame la vice-présidente, une situation où la réduction de la vitesse maximale est supérieure à 20 km/h. Nous constatons, dans certaines aires, des vitesses maximales réduites de 60 km/h ou de 50 km/h en une seule fois. Cela peut créer un environnement dangereux pour le public voyageur. À certains endroits, la différence peut même être une réduction de la vitesse de 60 km/h à l’entrée d’une zone scolaire. Cela peut vraiment poser des problèmes de sécurité, et nous voulons donc être en mesure de réduire autant que possible certains de ces problèmes.

Le projet de loi comporte quelques autres questions d’ordre administratif, mais encore une fois, toutes les modifications proposées visent à protéger les gens du Nouveau-Brunswick. La sécurité du public, et en particulier celle des élèves qui se rendent à l’école et en reviennent, est une priorité pour notre gouvernement. L’affichage de limites de vitesse appropriées et conformes aux normes canadiennes va dans ce sens.

En conclusion, le projet de loi tiendra en compte la réduction de la vitesse maximale par paliers de 20 km/h. Il définira les zones scolaires et les aires scolaires, et fixera également les vitesses maximales prescrites par la loi à l’extérieur des anciennes limites

boundaries. These are now new municipal boundaries, but they take in the former LSD areas.

I ask all members to share their views, questions, and comments during second reading and to bring more of those questions and comments to the committee. I look forward to a wholesome, interesting, and holistic debate when we get to those stages. Thank you, Madam Deputy Speaker. Rigorous.

Mr. C. Chiasson: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. I think the Minister of Transportation is not really interested in coming to committee because he answered almost every question I had on the bill. However, there are a few clarifications that I look forward to getting when the bill makes it to the committee stage. I am not going to belabour the second reading. I have a few clarifications that I will be looking for, so the Minister will have to show up to the committee, unfortunately. With that, Madam Deputy Speaker, thank you very much.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Le projet de loi semble assez simple. Personnellement, il soulève quelques questions que j'aurai l'occasion de poser en comité. Quelles sont les statistiques exactes qui justifient ces changements? D'où viennent les données? Il y aura aussi d'autres questions.

Je pense que cela soulève également une autre question, car il existe différents angles sous lesquels nous pouvons examiner les problèmes. Je pense que cela peut conduire à une réflexion importante sur la planification. Nous voyons de plus en plus que nos écoles sont planifiées comme des lieux que nous plaçons sur le bord des autoroutes ou non loin des routes principales et autres. C'est toujours une question d'efficacité, de réduction des coûts des autobus et autres.

Toutefois, Madame la vice-présidente, les écoles devraient être au cœur de nos collectivités. Nous ne devrions donc pas avoir d'écoles dans des lieux où nous ne pouvons peut-être pas abaisser la limite de vitesse. Nous pourrions la réduire à 30 km partout, si nos écoles étaient vraiment au cœur de nos collectivités.

Nous constatons même que de plus en plus d'écoles sont déplacées hors des villes et que nous

géographiques municipales. Il s'agit désormais de nouvelles limites géographiques municipales, mais elles englobent les anciennes zones des DSL.

Je demande à tous les parlementaires de communiquer leurs avis, leurs questions et leurs observations à l'étape de la deuxième lecture et d'en présenter davantage à l'étape de l'étude en comité. J'espère que nous aurons un débat sain, intéressant et holistique lorsque nous arriverons à ces étapes. Merci, Madame la vice-présidente. Rigoureux.

M. C. Chiasson : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Je pense que le ministre des Transports ne souhaite pas vraiment se présenter devant le comité, car il a presque répondu à toutes les questions que j'avais sur le projet de loi. Pourtant, j'ai hâte d'obtenir quelques éclaircissements lorsque le projet de loi passera à l'étape de l'étude en comité. Je ne m'attarderais pas sur la deuxième lecture. Je cherche à obtenir quelques éclaircissements, ce qui fait que le ministre devra donc se présenter devant le comité, malheureusement. Sur ce, Madame la vice-présidente, je vous remercie.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. The bill seems fairly straightforward. I feel personally that it raises a few questions that I will have a chance to ask in committee. What are the exact statistics behind these changes? Where do the data come from? There are more questions, too.

I think the bill raises another question, because we can look at the problems from different angles. I think that can lead to important reflection on planning. We see more and more often that our schools are planned for the side of highways or not far from main roads and so on. It always comes down to efficiency, reducing busing costs, and so on.

However, Madam Deputy Speaker, schools should be at the heart of our communities. We should not have schools in places where we might not be able to reduce the speed limit. We could lower it to 30 km everywhere, if our schools were really at the heart of our communities.

We even see that more and more schools are being moved out of towns and cities and that we are starting

commençons à délaissier le modèle des écoles de quartier, ce qui a un effet incroyable sur la fibre communautaire, ce qui a un effet négatif sur le sentiment d'appartenance de ces collectivités à l'égard des écoles et des institutions. Lorsque nous parlons des différentes manières de faire en sorte que les gens se sentent de nouveau impliqués dans les collectivités, Madame la vice-présidente, cela pourrait être une façon de commencer à regarder le monde à travers une lentille différente, sous un angle différent, et de nous poser des questions.

Je pense que cette idée résout un problème, mais quelle est la racine du problème? Je pense que nous pouvons quand même nous poser ces questions. C'est une belle occasion de le faire, Madame la vice-présidente. Nous aurons donc des questions en comité, tout en espérant que nous aurons une réflexion beaucoup plus approfondie sur la planification de nos milieux de vie, sur l'emplacement de nos écoles et sur l'importance de nos écoles dans nos collectivités. Merci.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 33, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules à moteur*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

15:00

Debate on Second Reading of Bill 34

Hon. Mr. Austin, after the Deputy Speaker called for second reading of Bill 34, *An Act Respecting Highway Safety*: Thank you, Madam Deputy Speaker. I rise in the House today for the second reading of Bill 34, *An Act Respecting Highway Safety*. After consultations with organizations, groups, and departments, it was determined that the *Motor Vehicle Act* could be improved to protect New Brunswick residents, police officers, and peace officers. To that end, a number of changes are being brought forward.

Currently, there are no laws related to excessive speeding in New Brunswick. Significant penalties are needed to address driving that can easily end lives. The following amendments would help address that issue.

to move away from the neighbourhood school model, which has an incredible effect on community spirit and a negative effect on the sense of belonging, in these communities, to schools and institutions. When we talk about different ways of ensuring people feel involved in communities again, Madam Deputy Speaker, this could be a way of starting to look at the world through a different lens, from a different angle, and ask ourselves questions.

I think this idea solves a problem, but what is the root of the problem? I think we can still ask ourselves these questions. This is a great opportunity to do so, Madam Deputy Speaker. So we will have questions in committee, hoping that we have a much deeper reflection on the planning of our living environments, where our schools are located, and the importance of our schools in our communities. Thank you.

Second Reading

(Bill 33, *An Act to Amend the Motor Vehicle Act*, is read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 34

L'hon. M. Austin, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi concernant la sécurité routière* : Merci, Madame la vice-présidente. Je prends la parole aujourd'hui à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 34, intitulé *Loi concernant la sécurité routière*. Après consultation avec des organismes, des groupes et des ministères, il a été déterminé que la *Loi sur les véhicules à moteur* pouvait être améliorée pour protéger les gens, les agents de police et les agents de la paix du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, un certain nombre de modifications sont proposées.

Il n'y a actuellement aucune loi sur la vitesse excessive au Nouveau-Brunswick. Des sanctions importantes sont nécessaires pour s'attaquer à la conduite qui peut facilement mettre fin à des vies. Les modifications suivantes aideraient à régler la question.

As it stands, the penalties for driving 50 km/h over the speed limit are the same as the penalties for driving 85 km/h over the speed limit: a \$500 fine and five demerit points. The amendments will make two categories: one for 50-80 km/h over the speed limit, and one for more than 80 km/h over the speed limit. Anyone caught driving between 50 km/h and 80 km/h over the speed limit will, in addition to the current penalties of a \$500 fine and five demerit points, have their vehicle impounded for seven days. Anyone caught driving 80 km/h over the speed limit will have their vehicle impounded for 30 days, be fined \$1 000, and lose six points off their license.

The next amendment is about turning a practice into law. An individual who has let a license expire for five years or more or whose license is otherwise invalid must take the written and road test.

The department proposes raising the threshold of \$1 000 for requiring a police report for a motor vehicle accident. Anyone who has been in even a minor accident can tell you that it does not take much to rack up \$1 000 in damage. Therefore, it is recommended that the threshold be raised to \$2 000, which would match with all neighbouring provinces.

Madam Deputy Speaker, I am sure that most drivers are familiar with the crossover sections on our highways. Under the Act, it is an offense for passenger vehicles to use a crossover on our four-lane highways. They are for authorized vehicles only. However, the Act does not define what an “authorized vehicle” is. As a result, there have been cases where individuals have contested the fine in court and were not convicted because the judge agreed that “authorized vehicle” is not defined under the Act. The amendment will clarify what is meant by an authorized vehicle.

Last, the department wants to address an issue with impounded off-road vehicles. Tow companies say that they have multiple abandoned off-road vehicles taking up space in their storage yards and that they have no

À l’heure actuelle, les sanctions pour conduite à 50 km/h au-dessus de la limite de vitesse sont les mêmes que les sanctions pour conduite à 85 km/h au-dessus de la limite de vitesse : une amende de 500 \$ et cinq points d’inaptitude. Les modifications permettront de créer deux catégories : une catégorie pour la conduite à une vitesse excédant de 50 à 80 km/h la limite de vitesse et une catégorie pour une vitesse excédant de plus de 80 km/h la limite de vitesse. Toute personne qui se fait prendre à conduire à une vitesse excédant de 50 à 80 km/h la limite de vitesse verra son véhicule être mis en fourrière pour une période de sept jours en plus de se voir imposer les sanctions actuelles, soit une amende de 500 \$ et cinq points d’inaptitude. Toute personne qui se fait prendre à conduire à une vitesse excédant la limite de plus de 80 km/h verra son véhicule mis en fourrière pendant une période de 30 jours, recevra une amende de 1 000 \$ et perdra six points.

La prochaine modification vise à transformer une pratique en loi. Une personne qui a laissé son permis de conduire expirer depuis cinq ans ou plus ou dont le permis de conduire est invalidé doit subir l’examen écrit et l’épreuve de conduite.

Le ministère propose d’augmenter le seuil qui est fixé à 1 000 \$ pour un rapport de police en cas d’accident de la route. Quiconque a subi un accident de la route, même un accident mineur, peut vous dire qu’il n’en faut pas beaucoup pour causer des dommages s’élevant à 1 000 \$. Par conséquent, il est recommandé que le seuil soit porté à 2 000 \$, ce qui correspondrait à celui de toutes les autres provinces voisines.

Madame la vice-présidente, je suis sûr que la plupart des conducteurs connaissent les passages de communication dans la séparation de nos routes. Il s’agit d’une infraction en vertu de la loi pour les conducteurs de voiture particulière d’utiliser un passage de communication sur nos routes à quatre voies. Ils ne sont destinés qu’aux véhicules autorisés. Toutefois, la loi ne définit pas ce qui constitue un « véhicule autorisé ». Par conséquent, il y a eu des cas où des gens ont contesté les sanctions en cours et n’ont pas été condamnés, car le juge a convenu que le terme « véhicule autorisé » n’était pas défini aux termes de la loi. La modification proposée permettra de préciser ce qu’est un véhicule autorisé.

Pour terminer, le ministère veut régler une question concernant les véhicules hors route mis en fourrière. Les compagnies de remorquage indiquent qu’elles ont de multiples véhicules hors route abandonnés qui

way of disposing of these vehicles. If the registered owner of the vehicle cannot be contacted or no one contacts the Registrar within seven days to claim ownership, then the Registrar may dispose of the vehicle as the Registrar sees fit if its market value does not exceed \$1 000. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. J. LeBlanc : Merci, Madame la vice-présidente. Je veux aussi offrir mes félicitations au gouvernement ; il faut lui donner le mérite qui lui revient. Toutefois, nous attendons le projet de loi 34 depuis assez longtemps, Madame la vice-présidente. Je pense que, après avoir lu et consulté le document, je suis content de voir qu'il y a eu de nouvelles modifications du projet de loi. Donc, il semble que ce projet de loi porte sur diverses questions, Madame la vice-présidente. Il traite, entre autres, de l'octroi de licences aux concessionnaires de véhicules à moteur et aux ferrailleurs. Il traite des limites de vitesse et de l'augmentation des amendes, comme le ministre vient de l'énoncer dans son discours à l'étape de la deuxième lecture.

En ce qui concerne l'augmentation des amendes, il est aussi question de la détention et la mise en fourrière des véhicules. Le projet de loi traite également des véhicules de secours et de la *Loi sur les véhicules hors route*, comme les véhicules tout terrain, par exemple, et de l'application de la loi. Il semble y avoir beaucoup de choses à décortiquer dans ce projet de loi, Madame la vice-présidente. J'attends avec impatience le débat et les réponses du ministre sur ce projet de loi. Cela nous permettra d'en savoir plus sur les détails spécifiques et sur la raison d'être de ces changements, lorsque nous serons en comité. Merci, Madame la vice-présidente.

15:05

M. K. Arseneau : En gros, c'est un projet de loi qui semble assez clair. Il y a encore des petites choses à décortiquer, mais c'est surtout un projet de loi à discuter en comité et beaucoup moins à l'étape de la deuxième lecture ; donc, pour cette raison, je ne vais pas m'éterniser là-dessus en ce moment.

Second Reading

(**Madam Deputy Speaker** put the question, and Bill 34, *An Act Respecting Highway Safety*, was read

occupent de l'espace dans leurs terrains d'entreposage et qu'elles n'ont aucun moyen de disposer de ces véhicules. Si le propriétaire immatriculé du véhicule ne peut pas être joint ou si personne ne revendique la propriété du véhicule auprès du registraire dans les sept jours qui suivent la mise en fourrière, le registraire peut alors disposer du véhicule comme bon lui semble, si la valeur marchande du véhicule ne dépasse pas 1 000 \$. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Madam Deputy Speaker. I would like to congratulate the government, which must be given the credit it deserves. However, we have been waiting for Bill 34 for quite a long time, Madam Deputy Speaker. I think that, having read and consulted the document, I am happy to see that there have been some new adjustments to the bill. So, it seems that this bill deals with various issues, Madam Deputy Speaker. Among other things, it deals with the licensing of motor vehicle dealers and wreckers. It deals with speed limits and increasing fines, as the minister has just reported at second reading.

With regard to increasing fines, it also refers to the detention and impoundment of vehicles. The bill also deals with emergency vehicles and the *Off-Road Vehicles Act*, such as all-terrain vehicles, for example, and enforcement. There seem to be a lot of things to dig into in this bill, Madam Deputy Speaker. I look forward to the debate and the minister's answers on this bill. This will enable us to learn more about the specific details and the rationale for these changes when we are in committee. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Mr. K. Arseneau: Basically, the bill seems quite clear. There are still little things to be worked out, but it is mainly a bill to be discussed in committee and much less at second reading, so, for that reason, I will not dwell on it at the moment.

Deuxième lecture

(**La vice-présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 34, *Loi concernant la sécurité routière*,

a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 35

Hon. Mr. Austin, after the Deputy Speaker called for a second reading of Bill 35, *An Act to Amend the Building Code Administration Act*: Thank you again, Madam Deputy Speaker. This one is pretty straightforward. I am pleased to rise in the House today for the second reading of the bill entitled *An Act to Amend the Building Code Administration Act*.

Commercial and residential construction is governed by the *National Building Code of Canada*. As the Minister of Health said earlier, New Brunswick has seen explosive population growth, and part of that population growth also directly connects to development. We have seen more and more buildings going up—commercial, residential, and so on.

The code contains the technical requirements to maintain structural and fire safety, the health of the occupants, and accessibility in all buildings. Like any set of rules, there is not always consensus on how those rules are interpreted. Today, there is no appeal process for building-related matters in the province. If there is a dispute between a contractor and an inspector, there is nowhere else for that contractor to go. These amendments will create an appeal process regarding such disputes. Only New Brunswick and Quebec do not have an appeal process in place. All disputes must be resolved in court.

The department consulted with more than a dozen stakeholders, and all are supportive. This includes not only developers and builders but also building officials. Having an appeal process will go a long way in resolving these disputes, which in turn will allow work to continue on these projects. The process will be free of charge, and it will ensure fairness for the technical application of the code all across New Brunswick. Thank you, Madam Deputy Speaker.

Mr. J. LeBlanc: Thank you, Madam Deputy Speaker. I also want to say that there are a lot of technical things in this bill, and there is a lot of . . . We are happy to see

est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 35

L'hon. M. Austin, à l'appel de la deuxième lecture du projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du Code du bâtiment* : Merci encore une fois, Madame la vice-présidente. Le projet de loi est assez simple. J'ai le plaisir de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi intitulé *Loi modifiant la Loi sur l'administration du Code du bâtiment*.

La construction commerciale et résidentielle est régie par le *Code national du bâtiment - Canada*. Comme l'a dit plus tôt le ministre de la Santé, le Nouveau-Brunswick a connu une croissance démographique explosive, et une partie de cette croissance démographique a également un rapport direct avec l'aménagement. Nous avons constaté la construction de plus en plus de bâtiments — commerciaux, résidentiels, et autres.

Le code prévoit les exigences techniques nécessaires à la sécurité structurale, à la sécurité incendie, à la santé des occupants et à l'accessibilité dans tous les bâtiments. Comme c'est le cas pour tout ensemble de règles, leur interprétation ne fait pas toujours l'objet d'un consensus. Il n'y a actuellement dans la province aucun processus d'appel pour les questions liées à la construction. Si un entrepreneur et un inspecteur ont un différend, l'entrepreneur n'a aucun recours. Les modifications visent à créer un processus d'appel pour les différends. Seuls le Nouveau-Brunswick et le Québec n'ont pas de processus d'appel. Tous les différends doivent être réglés devant les tribunaux.

Le ministère a mené des consultations auprès de plus d'une douzaine de parties prenantes, et toutes appuient la mesure. Cet appui vient non seulement de promoteurs et de constructeurs, mais aussi de directeurs de la construction. Le processus d'appel contribuera grandement à la résolution des différends, ce qui permettra aux travaux de se poursuivre sur les chantiers visés. Le processus, qui sera offert sans frais, permettra d'assurer une application équitable des éléments techniques du code partout au Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la vice-présidente.

M. J. LeBlanc : Merci, Madame la vice-présidente. Je tiens aussi à dire que le projet de loi contient de nombreux éléments techniques ainsi qu'un grand

that there is an update to the *Building Code Administration Act*.

Madam Deputy Speaker, this bill purports to institute an appeal process, as the minister said, for buildings and related matters. It is important to have an appeal process for decisions made by building inspectors. While decisions may be well-intentioned, a decision may not be reasonable when all the relevant facts of the circumstances are taken into account. Providing a process to appeal to the Building Code Administrator and to the Court of King's Bench, if required, is the right thing to do. During committee, I will be asking a lot more questions regarding the appeal process and the consulted stakeholders. I will be waiting for this bill to be in committee. Thank you, Madam Deputy Speaker.

M. K. Arseneau : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. À force de se lever et de s'asseoir, on en vient à ne plus savoir quand c'est notre tour ; on dirait que cela arrive vite.

Merci beaucoup de me donner le droit de parole. Encore une fois, en gros, le fait de pouvoir contester lorsque nous ne sommes pas d'accord, c'est toujours une bonne pratique à conserver. J'ai eu l'expérience de construire une maison au cours des dernières années et je peux dire que la loi est assez étoffée. Je dirais même que c'est assez complexe d'essayer de comprendre tout cela et de s'assurer qu'on suit bien le Code du bâtiment, et ce, pour de bonnes raisons.

15:10

Lorsqu'on parle du Code du bâtiment, je ne peux m'empêcher de penser qu'on devrait, par contre, ouvrir la conversation sur la façon dont nous pouvons faire en sorte que notre bois local soit estampillé. Donc, il faut être en mesure d'estampiller notre bois à l'échelle communautaire. Généralement, ce bois est beaucoup plus solide que ce que vous pouvez acheter dans les magasins et les quincailleries. Donc, ce sont des discussions qui valent certainement la peine, encore une fois. Le processus d'appel me semble correct. Il va y avoir plusieurs questions en comité, mais sans plus pour ce qui est de la deuxième lecture.

nombre de... Nous sommes contents de voir une mise à jour de la *Loi sur l'administration du Code du bâtiment*.

Madame la vice-présidente, le projet de loi vise à établir un processus d'appel, comme l'a dit le ministre, en ce qui a trait aux bâtiments et aux questions connexes. Il est important de disposer d'un processus d'appel des décisions prises par les inspecteurs en bâtiment. Bien que ces décisions puissent découler de bonnes intentions, elles peuvent ne pas être raisonnables, lorsque tous les faits pertinents sont pris en compte. L'instauration d'un processus d'appel concernant l'administrateur du Code du bâtiment et la Cour du Banc du Roi, au besoin, est la mesure qui s'impose. Pendant l'étude en comité, je poserai beaucoup plus de questions au sujet du processus d'appel et des parties prenantes consultées. J'attendrai l'étude de ce projet de loi en comité. Merci, Madame la vice-présidente.

Mr. K. Arseneau: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. Getting up and sitting down so much, we end up not knowing when it is our turn; it seems to come around quickly.

Thank you very much for giving me the floor. Again, basically, being able to object when we disagree is always a good practice to maintain. I have had the experience of building a house over the past few years, and I can say that the Act is quite comprehensive. I would even say that it is quite complex to try to understand it all and make sure the Building Code is being followed, and for good reason.

When it comes to the Building Code, I cannot help thinking that it would be good to have a conversation about how we can ensure our local wood is grade stamped. Our wood needs to be graded at the community level. This wood is generally much more substantial than what you can buy in hardware stores and other stores. So, again, these are discussions that are certainly worth having. The appeal process seems fine to me. There will be a number of questions in committee, but nothing more at second reading.

Deuxième lecture

(Le projet de loi 35, *Loi modifiant la Loi sur l'administration du Code du bâtiment*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 24

M. Bourque, à la reprise du débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales* : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. C'est un plaisir pour moi de me lever à la Chambre aujourd'hui. C'est une journée historique. J'en profiterai aussi pour saluer mes trois nouveaux collègues du côté de l'opposition : la chef de l'opposition officielle, qui a fait un excellent travail à la Chambre à l'occasion de sa première journée historique, ainsi que mes collègues de Dieppe et de Restigouche-Chaleur. C'est vraiment un plaisir de vous compter parmi nous.

Je reviens aux propos directement liés à mon intervention, soit de parler du projet de loi 24. Pour ce qui est du projet de loi, cela fait une quarantaine d'années qu'il n'y a pas eu de modification, de réforme ou de renouveau par rapport à la *Loi sur les corporations commerciales*. Donc, pour cette raison, le principe est bien. Je pense qu'il est temps de — comment dire — faire au minimum un nettoyage ou une réforme. Je pense que le meilleur terme à utiliser est peut-être une modernisation. Donc, je pense que, en principe, c'est une bonne chose d'avoir une modernisation.

En gardant cela à l'esprit, nous sommes intéressés à voir ce qui arrivera avec ce dossier. Nous savons que ce projet de loi a aussi été étudié par le Comité permanent de modification des lois. Nous savons que nous aurons l'occasion de voir les amendements préparés par Services Nouveau-Brunswick pour ce projet de loi, lors des réunions du Comité permanent de la politique économique, auquel je siége en tant que membre permanent.

Pour l'instant, notre parti va réserver son jugement définitif par rapport au projet de loi, parce que nous attendons de voir quels seront les amendements. Nous voulons voir si les amendements auront un impact positif ou négatif sur le projet de loi. Ce que je peux dire, c'est que, pour l'instant, il n'y a rien, à notre avis, qui semble inquiétant dans ce que nous voyons. Nous voulons être certains d'éviter de prendre position de

Second Reading

(Bill 35, *An Act to Amend the Building Code Administration Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Debate on Second Reading of Bill 24

Mr. Bourque, after the Deputy Speaker called for continuation of the debate on second reading of Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. It is a pleasure for me to rise in the House today. This is an historic day. I would also like to take this opportunity to greet my three new colleagues in the opposition: the Leader of the Official Opposition, who has done an excellent job in the House on her first historic day, and my colleagues from Dieppe and Restigouche-Chaleur. It is a real pleasure to have you with us.

I will come back to the subject of my remarks, Bill 24. With regard to the bill, the *Business Corporations Act* has not been amended, reworked, or modernized for some 40 years. So, for this reason, the principle is good. I think it is time for at least some kind of clean-up or reworking. I think the best term to use might be modernization. So I think it is a good thing to modernize, in principle.

With that in mind, we are interested to see what will happen with this file. We know that this bill has also been considered by the Standing Committee on Law Amendments. We know that we will have an opportunity to see the amendments prepared by Service New Brunswick for this bill at meetings of the Standing Committee on Economic Policy, of which I am a permanent member.

For the moment, our party is going to reserve its final judgment on the bill, because we are waiting to see what the amendments are. We want to see whether the amendments will have a positive or negative impact on the bill. I can say that, right now, there is nothing that seems concerning to us. We want to make sure we do not take a firm position on the issue, but I would say that everything is going well so far. If the bill enables

façon ferme sur la question, mais je dirais que tout se passe bien jusqu'à présent. Si le projet de loi nous permet de moderniser la *Loi sur les corporations commerciales*, d'enregistrer les corporations commerciales de façon améliorée, de mieux faire les affaires, de faciliter tout ce qui touche la paperasse et ainsi de suite, ce n'est certainement pas nous, du côté de l'opposition officielle, qui allons empêcher cela.

15:15

On veut que l'efficacité de tout ce qui a trait à la paperasse et à la bureaucratie soit améliorée pour tout le monde, tant du côté du gouvernement que de celui du milieu des affaires. C'est une bonne chose. Donc, avec ce principe en tête, nous allons regarder le dossier du point de vue selon lequel nous souhaitons qu'il y ait une amélioration pour faire des affaires au Nouveau-Brunswick, y compris pour tout ce qui est des questions administratives, de la bureaucratie et de la paperasse. Donc, c'est sur quoi porte ce projet de loi, et j'attends de voir les amendements proposés par Services Nouveau-Brunswick.

Évidemment, une fois que nous serons au courant de ces amendements, nous poserons plein de questions à la ministre lors des réunions du Comité permanent de la politique économique. À partir de cela, nous prendrons une décision, mais il est clair que nous avons plein de questions à poser. Nous allons regarder... J'aime croire que la ministre a également la volonté de rendre plus facile tout ce qui touche à la paperasse et aux procédures pour faire des affaires au Nouveau-Brunswick, et nous le voulons aussi. Donc, je pense que nous avons une vision qui est très similaire.

La question est de voir comment cela va se traduire dans la réalisation des amendements au projet de loi. Si nous constatons que tout s'aligne, nous allons appuyer le projet de loi; autrement, nous vous reviendrons. Je peux vous garantir, Madame la vice-présidente, que nous reviendrons avec l'explication à savoir pourquoi nous ne sommes pas d'accord. Et, si c'est le cas, nous proposerions peut-être des amendements de notre côté. Si tout va bien, cela ne sera pas le cas. Je souhaite que cela ne soit pas le cas. Si tout va bien, nous appuierons ce projet de loi. Avant d'y arriver, nous allons poser plein de questions et nous irons dans les détails. J'ai un bon rapport avec la ministre, et nous pourrions défricher tout cela. Nous espérons que tout fonctionne bien.

us to modernize the *Business Corporations Act*, improve the way business corporations are registered, improve the way business is done, facilitate everything to do with paperwork, and so on, we, in the official opposition, will certainly not oppose it.

Everything to do with paperwork and bureaucracy needs to be made more efficient for everyone, both in government and in business. That is a good thing. So, with this principle in mind, we are going to look at the file from the point of view of improving the way business is done in New Brunswick, including everything to do with administration, red tape, and paperwork. So that is what this bill is about, and I am waiting to see the amendments proposed by Service New Brunswick.

Obviously, once we are aware of the amendments, we will ask the minister lots of questions in the Standing Committee on Economic Policy. Then we will make a decision, but, clearly, we have a lot of questions to ask. We will take a look... I would like to believe that the minister also wants to make everything related to paperwork and procedures for doing business in New Brunswick easier, and we want that too. So I think we have a very similar vision.

The point here is to see how that translates into amendments to the bill. If we see that everything lines up, we will support the bill; otherwise, we will come back to you. I can guarantee to you, Madam Deputy Speaker, that we will come back with an explanation of why we disagree. Then, if that is the case, we might propose amendments of our own. If all goes well, that will not be the case. I hope it is not. If all goes well, we will support this bill. Before we get to that point, we will be asking a lot of questions and going into detail. I have a good relationship with the minister, and we will be able to clear everything up. We hope everything works well.

Sur ce, Madame la vice-présidente, je pense que j'ai dit ce qui avait besoin d'être dit. Nous allons attendre les réunions du Comité permanent de la politique économique. Merci beaucoup.

Second Reading

(**Madam Deputy Speaker** put the question, and Bill 24, *An Act to Amend the Business Corporations Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Hon. Mr. G. Savoie moved that the House adjourn.

The House adjourned at 3:18 p.m.)

On that note, Madam Deputy Speaker, I think I have said what needed to be said. We will wait for the Standing Committee on Economic Policy meetings. Thank you very much.

Deuxième lecture

(**La vice-présidente** met la question aux voix ; le projet de loi 24, *Loi modifiant la Loi sur les corporations commerciales*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

L'hon. M. G. Savoie propose l'ajournement de la Chambre.

La séance est levée à 15 h 18.)